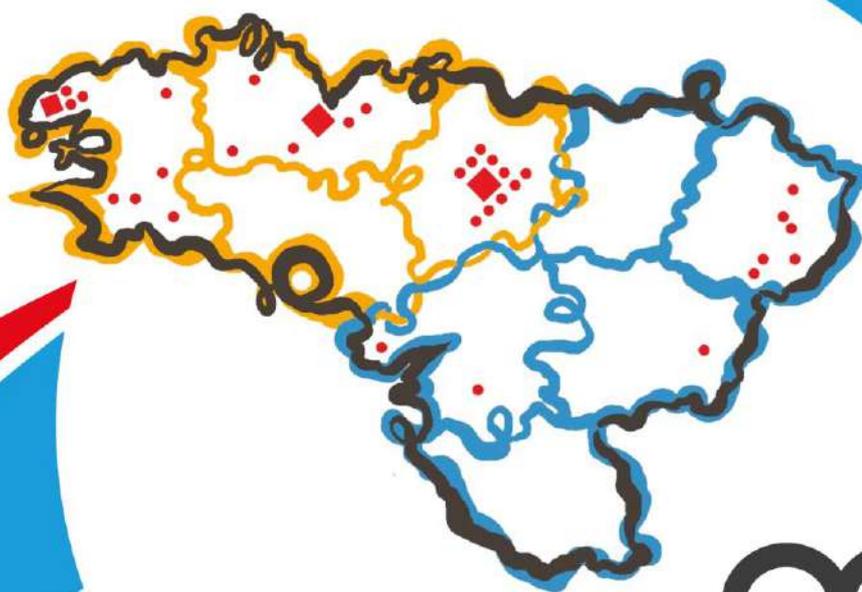


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Fédération Régionale des MJC de Bretagne

# 2020

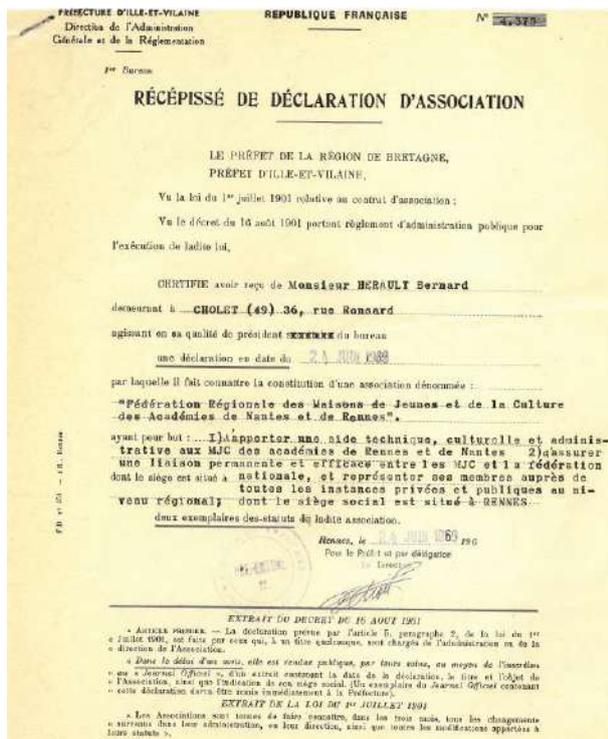
3 juillet 2021



FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC  
DE BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE

5 rue de Lorraine 35 000 RENNES

06 50 12 07 96 • [secretariat@frmjcbretagne.org](mailto:secretariat@frmjcbretagne.org)



Le 24 juin 1969, naissait la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture des Académies de Nantes et de Rennes.

La 1<sup>ère</sup> AG se déroulait le 1<sup>er</sup> juillet 1969.

52 ans plus tard, les MJC des régions Bretagne et Pays de la Loire ont décidé de se réunir à nouveau.

**22 juin 1969 à La Baule : assemblée générale constitutive de la fédération régionale des M.J.C. des académies de Rennes et de Nantes**  
**24 juin 1969 : déclaration à la préfecture d'Ille et Vilaine, Siège social : Rennes.**  
**J.O. N° 153 (30 juin/1<sup>er</sup> juillet 1969)**

De droite à gauche : J.-P. Charrier (à la tribune) ; M. Le Roux, représentant le Maire de Rennes ; M. Greard, Maire de Corps-Nuds ; M. Jargot, Président de la F.F.M.J.C. ; M. Dubois, Maire de La Baule ; M. Galsoup, représentant le Maire de Saint-Brieuc ; M. Dubourg, Maire de Douarnenez ; M. Métayer, directeur M.J.C., chargé de mission.

Ainsi, aujourd'hui, 3 juillet 2021, nous l'officialisons par le vote des nouveaux statuts de la Fédération des MJC des Régions de Bretagne & Pays de la Loire.



# Sommaire

<i>Rapport moral</i>	<b>1</b>
<i>Rapport financier 2020</i>	<b>8</b>
<i>Bilan et compte de résultat 2020</i>	<b>12</b>
<i>Rapport commissaire aux comptes</i>	<b>15</b>
<i>Prévisionnel 2021</i>	<b>27</b>
<i>Rapport d'activités</i>	<b>31</b>
État des lieux des MJC	31
Un processus de convergence	33
Les locaux de la FRMJC sur 3 départements	33
Un conseil d'administration qui s'agrandit	33
Des remerciements	33
<b>1 -La FRMJC – Fonction employeur</b>	<b>34</b>
<b>Présentation de l'équipe FRMJC BZH-PDL</b>	<b>34</b>
L'équipe d'animation régionale - une ressource pour la vie de réseau	38
L'équipe des directeur-rices des MJC – Pivots du réseau	40
<b>Le dialogue social avec les salarié-es</b>	<b>41</b>
Le travail avec le CSE	41
<b>2- FRMJC &amp; vie de réseau, ressource pour les MJC</b>	<b>42</b>
Synthèse de la présence fédérale dans les MJC	43
<b>Des administrateur-rices impliqués</b>	<b>45</b>
Les instances de la FRMJC	45
<b>Une équipe d'animation présente</b>	<b>46</b>
Des outils au service des MJC	46
Des temps de rencontres dans notre réseau -Espaces d'animation thématiques	47
<b>Une fédération des Régions, des fédérations &amp; antennes départementales et des MJC ancrées dans des coopérations</b>	<b>49</b>
Dans son réseau d'affiliation, tout d'abord : un espace privilégié de coopérations avec la CMJCF	49
Des espaces de coopération avec d'autres partenaires	53
<b>3- La FRMJC, espace de partages de projets et d'actions</b>	<b>57</b>
Web série	57
Le Service Civique	58
Accueil de volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité	59
Juniors Associations	60
Les malles pédagogiques	61
<b>4- La FRMJC, un centre de formation- un secteur d'études et de conseils</b>	<b>66</b>
Certification Qualiopi	67
Le DEJEPS	68
La VAE	68
Le DESJEPS	68
LE BPJEPS	68
Les formations courtes	68
Des missions d'études et conseils	69
<i>Rapport d'orientations</i>	<b>71</b>



# RAPPORT MORAL

## AGO 2020

---

Bonjour à toutes et à tous,

L'année écoulée aura été celle du COVID. COVID qui est l'incarnation même du contraire de ce pourquoi nous militons/travaillons tous les jours depuis des décennies : isolement de chacun-e, soumission des personnes à l'arbitraire des réglementations multiples et changeantes, foisonnantes et parfois diversement interprétables, « distanciation sociale » empêchant les rencontres en présentiel avec toute la convivialité et l'informel qui nous nourrissent et contribuent à nous motiver.

Au nom du CA, je salue le travail de tous nos directeurs et de nos directrices qui ont dû et su, en lien avec leurs élu-es associatif-ves, suivre en permanence, pour s'adapter au mieux à ces multiples changements pour garder un minimum de dynamique dans leurs maisons respectives en s'appuyant sur le réseau des collègues avec l'appui de Corinne LE FUSTEC et de Patrick BELLOEIL.

Mais malgré tout cela, nous sommes toujours là. Cette expérience nous a aussi transformés-es. Nous avons tou-tes appris à utiliser Zoom (et nous sommes très heureux-ses de nous en passer aujourd'hui).

Ceci dit, même si nous voyons toutes et tous les limites de ces visio-conférences, maintenant que chacun-e maîtrise cet outil, nous en voyons quelques avantages : une plus grande fréquence de petites réunions (donc plus grande réactivité), moins de temps sur les routes (et moins de fatigue et de dangers) et donc la possibilité que les « grandes » réunions en réel soient plus laissées à l'informel, à la convivialité. Il y a aussi la possibilité à relativement court terme de s'équiper pour des systèmes hybrides présentiels/distanciels.

Cela a d'ailleurs été le lot du CA et du bureau de la FR et nous sommes heureux-ses de pouvoir vous accueillir aujourd'hui dans ce très beau site et dans cette MJC vivante et dynamique.

Je voudrais en profiter pour remercier sincèrement Michel HESRY qui a quitté notre CA pour se consacrer à sa propre santé, et puis aussi Maryvonne TYMEN qui a décidé de ne pas renouveler son mandat. (Petite annonce : recherche secrétaire du CA, profil : conviction associative et éducatrice, indépendance d'esprit, méthodique et rigoureux-se)

L'année 2020 aura été l'année aussi des premiers rapprochements avec nos ami-es des Pays de la Loire. Bien sûr, ce rapprochement est certes dû à un événement négatif : la mise en cessation de paiement puis en liquidation judiciaire de la FFMJC. Comme dit l'adage : « À quelque chose malheur est bon ». Cela permettra/obligera une représentation unique au niveau national de nos 1 000 MJC et donc une plus grande visibilité, ainsi qu'une meilleure efficacité dans certaines régions où les deux réseaux cohabitaient. Restons vigilant-es à ce que les ressources dédiées à l'Éducation Populaire le restent bien.

Aujourd'hui, ces MJC sont parties intégrantes de la Fédération. Ce sont les MJC du Ronceray et MJC Jacques Prévert du Mans, MJC La Bouvardière de St Herblain, MJC Coulongé et MJC Mayet. Nous sommes en contact avec les MJC Hervé Bazin du Lude, de Joué l'Abbé, de Saumur, La Baule et Callac.

L'arrivée de ces MJC dans notre réseau signifie aussi de nouveaux directeurs et de nouvelles directrices des Pays de la Loire. Bienvenue à Alexandrine LE METAYER, Yoann PUECH et Jean-Jacques GUYON.

Mais c'est aussi l'occasion de saluer l'arrivée de Stéphanie BONNETIN-THOMAS (dite Stiff) à l'Antipode, de Stéphanie LEUBE à Douarnenez, de Éric BRAUD à Brest, à l'occasion du départ en retraite d'Éric DOINEL et Jean-Luc NEVEU, du départ progressif à la retraite de Thierry MÉNAGER et à la prise de fonctions de Patrick BELLOEIL à la FR.

Nous ne pouvons que nous féliciter des nouvelles embauches de directeurs·rices qui je le rappelle sont recruté·es par un jury composé en grande partie d'administrateur·rices bénévoles, formule qui a prouvé depuis quelques années son efficacité et qui de plus, a une grande force symbolique.

Au siège nous avons vu arriver Corinne TESSIER à la comptabilité, Johanna FLEITOUR, Solène ROUAS et Patrick BELLOEIL. Ainsi que les apprenti·es Nolwenn MIGNARDOT et Nicolas BELLEC ...

Ils et elles n'ont pas chômé. Au nom du CA, je remercie aussi l'équipe du siège pour le travail effectué :

- Johanna FLEITOUR pour le travail de complète réorganisation des outils administratifs et FR et de la FD22, en période de désengagement de l'État d'où la nécessité de prendre de plus en plus de choses en charge.
- Corinne TESSIER pour la remise en route de la partie financière de la FR et de la FD22, avec la mise en œuvre d'un service paye.
- Patrick BELLOEIL pour sa réactivité dans la mise en œuvre des outils collaboratifs pour l'accompagnement RH, DESJEPS tout en soutenant la MJC Pen Ar Créac'h dans les moments difficiles qu'elle traverse
- Céline MALINGE, pour la pertinence de ses apports pédagogiques dans le réseau et le travail important dans le cadre de la certification QUALIOPi, labellisation qualité du centre de formation ainsi que la mise en œuvre des diverses formations (droits culturels, relations MJC/CAF....).
- Solène ROUAS, pour sa grande adaptation aux besoins du réseau, de l'équipe, et la mise en œuvre de nombreux et nouveaux partenariats autour des malles pédagogiques, et de formations collectives et sa participation à l'élaboration du jeu Kestensex (avec Émeline PLANTE du Grand Cordel et Reynald POUPELARD de la MJC de Servon/Vilaine).

- Juliette GOUGEON-MORIN qui a fait face à la complexité des nouveaux dispositifs européens en matière de politique internationale, tout en finalisant le bilan du partenariat stratégique.
- Nolwenn MIGNARDOT et Nicolas BELLEC qui ont dans cette situation particulière fait leurs premiers pas dans le monde de l'Éducation Populaire, dans une situation COVID.
- Et Corinne LE FUSTEC pour l'animation de nos instances, le suivi des relations avec les collectivités, le travail RH et notamment les embauches (particulièrement celle de la direction à l'Antipode MJC), l'animation et la supervision de toutes ces tâches citées précédemment.

L'arrivée des MJC des PDL signifie aussi qu'aujourd'hui nous comptons dans nos rangs des MJC rurales sans direction salariée (et probablement prochainement à Callac). Nous pensons que l'apport de ces structures avec une grosse énergie bénévole peut nous aider à repenser nos actions et nos investissements personnels. Nous commençons à étudier la manière de soutenir les bénévoles qui les animent.

Et puis, en ce moment a lieu la renégociation de l'accord d'entreprise. Elle s'appuie sur des consultations de l'ensemble des salarié·es organisées en plusieurs réunions auxquelles sont invité·es les directeur·trices non salarié·es de la FR, dans le but de faire de ces rencontres des moments de formation à la négociation salariale dans les équipes. L'objectif est de parvenir à signer cet accord au cours de l'automne prochain. Les deux principaux points de cet accord porteront sur les modalités salariales ainsi que sur la notion et la mesure du temps de travail. Ceci permettra de maintenir une dimension collective au moment où l'avenant 182 de la convention collective ECLAT vise l'individualisation des parcours.

La réflexion sur cette charge de travail se prolongera au cours de l'année via des sessions de co-développement pour une réflexion collective sur le travail et sur la charge mentale qui y est liée.

On n'exerce pas ces métiers sans une certaine dose de convictions pour l'Éducation Populaire, ce qui fait qu'on en retire une satisfaction, mais aussi qu'il peut envahir la vie privée. C'est un équilibre à trouver.

C'est tout l'intérêt de cette délibération collective, celle-ci peut d'ailleurs rejoindre une des revendications permanentes du mouvement associatif dans son ensemble : plus de contrats d'objectifs et moins d'appels à projets. Cela demanderait à nos financeurs un peu plus de confiance basée sur des bilans annuels des activités plutôt qu'un contrôle permanent de chaque projet. Sur certains projets, le rapport « € engagés » concrètement dans l'action par rapport au coût total de l'action (y compris temps administratif des salarié-es de MJC + temps passé par les administrations territoriales elles-mêmes) devient très faible. Mais n'oublions pas que ce n'est pas le problème principal posé par cette politique de l'appel à projet, c'est surtout que c'est un formidable outil de dépolitisation (ou plus « soft » : de dilution du sens). Il est difficile de considérer ce « concours de claquettes » comme émancipateur. « Dès lors que leur sécurité n'est pas garantie par une loi s'appliquant également à tous, les hommes n'ont plus d'autre issue que de faire allégeance à plus fort qu'eux » (Alain Supiot, la gouvernance par les nombres).

Même si, à court terme, nous n'avons pas trop le choix quant aux moyens de financer nos maisons. Il nous faudra trouver les moyens de combattre « l'appel à projets désormais systématique des institutions » aussi parce qu'il est la porte d'entrée d'un associationnisme de façade, cheval de Troie du libéralisme dans le milieu associatif (on en voit les premières manifestations dans l'environnemental).

L'étape d'après sera le recours institutionnalisé aux Contrats à Impact Social comme voudrait nous y entraîner, le libéralisme ambiant.

Cette question du rapport employeur/salarié-es se pose aussi dans chaque MJC. Souvent les administrateur-rices sont tenté-es de se dire qu'ils et elles ne sont pas venu-es au bénévolat pour gérer des problèmes d'employeurs. Bien sûr, les directeur-rices assument pleinement cette fonction ce qui leur fournit souvent une grande partie de la charge mentale, même si depuis cette année ils et elles trouvent une ressource dans la mission exercée par Patrick.

Mais les rapports salariaux ne sont pas que des rapports économiques et juridiques, ce sont d'abord et avant tout des rapports humains (dans un travail où l'on veut agir sur les rapports humains). Et en tant que tels parfois problématiques et difficiles à « solutionner ». En tant que mouvement d'Éducation Populaire peut-on uniquement s'en remettre à l'expertise juridique et à la négociation de la Rupture Conventionnelle (même si parfois elle est inévitable, voire bénéfique) ? Si nous sommes un mouvement fonctionnant en réseau, alors pourquoi ne pourrait-on pas imaginer une commission paritaire employeurs/salarié-es, se réunissant régulièrement à égalité de droits de vote pour délibérer de ces problèmes ? Question ouverte.

Récemment a été votée la loi dite « renforçant les principes de la République ». Avec le CNAJEP, nous avons immédiatement et fermement exprimé notre opposition notamment sur les articles concernant le rapport aux associations instituant la suspicion et la défiance de l'administration en système alors que déjà par exemple, notre agrément JEP signifie que les critères, applicables à toutes les associations qui sollicitent un agrément "Jeunesse et Éducation Populaire", sont fixés par l'article 8 de la loi du 17 juillet 2001:

L'existence et le respect de dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, un fonctionnement démocratique, la transparence de leur gestion, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes à leurs instances dirigeantes.

Cette loi ne concerne pas que les associations et promeut - au nom d'une certaine vision de la laïcité - la suspicion généralisée envers tout ce qui tourne autour de la religion musulmane.

Les pires discours discriminants ont aujourd'hui les faveurs des médias dominants voire, des hommes et femmes politiques des partis de pouvoirs.

Il va y avoir besoin de réparateur de tissu social dans les temps à venir. L'épisode COVID n'a fait qu'accentuer les inégalités économiques, voire la détresse, le repli sur soi. Il a aussi dans beaucoup d'endroits, supprimé la visibilité des réflexions collectives et les droits culturels n'avaient pas, depuis longtemps, autant reculé : absence des arts vivants et des confrontations d'idées et d'opinions (sinon de manière factice et biaisée via des médias un peu trop contrôlés).

C'est ce contexte économique, social, culturel, politique (au sens de l'hégémonie culturelle) qui fait que notre présence est plus que jamais indispensable. Nous sommes des réparateurs de tissu social. C'est tout le sens du soutien de la CAF à nos actions. Si nous le faisons, ce n'est pas parce que la CAF et des institutions étatiques ou territoriales nous soutiennent mais parce que notre but est l'émancipation individuelle et collective pour que les personnes deviennent ou re-deviennent acteur-rices de leur vie, pour combattre les dominations.

Mais « ne cédon pas au désespoir, il ne tient jamais ses promesses ». Nous ne sommes pas seul-es. Selon des sondages récents, il semble que l'on puisse compter sur une grande partie de la jeunesse pour lutter contre les discriminations sexistes, racistes ou de religions. Ici et là apparaissent des initiatives. Par exemple : sur la question alimentaire, des expériences essayant de résoudre la question de la compatibilité de l'aide alimentaire et de la dignité des personnes.

Plus que jamais la dignité des personnes, l'expression de leurs facultés créatrices et leur possibilité d'expression collective est un combat. Mais un combat rassembleur et porteur de joie qui appelle aussi à la créativité « résister c'est créer ». À l'heure où on n'arrête pas de nous appeler à l'innovation, elle est là la véritable innovation, celle qui permet de créer de la dignité.

**Gérard BRICET**

**Président de la FRMJC BRETAGNE & PAYS DE LA LOIRE**



# RAPPORT FINANCIER

## AGO 2020

---

# Comptes clôturés le 31 décembre 2020

## INTRODUCTION

L'année 2020 devait être l'année du retour à la normale après une réorganisation difficile. Une année de consolidation de notre projet associatif tout en continuant la diversification de nos secteurs, pour nous permettre de répondre au mieux aux besoins de notre réseau. C'est dans ce sens que l'équipe du siège, que nous avons consolidée, s'est efforcée de travailler autour de ces différentes priorités :

- Renforcer l'accompagnement des directions dans leurs missions de gestion des Ressources Humaines.
- Développer le secteur de la formation, en continuant de privilégier le partenariat et notre modèle artisanal (volonté de prioriser le sens et la qualité plutôt que le nombre).
- Création du secteur « outils pédagogiques » et formations courtes

Mais la crise sanitaire déclenchée par l'épidémie de la COVID 19, suivie des mesures gouvernementales, ont fortement impacté nos méthodes de travail. Comme tout le monde, nous avons dû nous adapter à de nouveaux outils de travail nous permettant de continuer à mener nos missions à distance. Cela a pour effet une réduction des charges, que vous constaterez dans notre compte de résultats.

## LEBLAN

Le total du bilan 2020 s'élève à 746 021€, tandis que celui de 2019 s'élevait à 680 325€.

Il y a d'une par l'actif, qui représente la richesse cumulée de l'association.

ACTIF	N	N-1
Les immobilisations	9 255€	4 472€
Les créances d'exploitations	258 634€	204 059€
Les disponibilités	476 983€	471 029€
Les charges constatées d'avances	1 148€	761€
<b>TOTAL</b>	<b>746 020€</b>	<b>680 322€</b>

D'autre part il y a le passif, lui représentant les charges qui pèsent sur l'association.

PASSIF	N	N-1
Les fonds associatifs	259 516€	104 322€
Les provisions	108 782€	153 898€
Les fonds dédiés	3 510€	3 510€
Les dettes	372 813€	418 595€
Les produits constatés d'avances	1 400€	0€
<b>TOTAL</b>	<b>746 021€</b>	<b>680 325€</b>

Après deux années consécutives d'augmentation, les fonds associatifs sont aujourd'hui de 259 516 € et permettent d'envisager de manière plus apaisée l'avenir.

Notre santé financière s'améliore. Les dettes et créances à la clôture de l'exercice sont liées à la gestion courante de l'association.

## LE COMPTE DE RÉSULTAT 2020

Avec un total des produits à 1 631 884€, un total des charges à 1 476 689€, le résultat comptable de notre association s'établit à + 155 195€.

Ce résultat excédentaire consolide les fonds de l'association.

**Concernant les produits**, nous pouvons constater que les recettes sont globalement en hausse, nous avons une augmentation totale de 120 342€ entre 2019 et 2020. Cela s'explique par le travail que nous avons mené de restructuration de notre modèle économique ainsi que la diversification de nos activités.

- Remise à plat des conventions avec les communes, concernant les mises à disposition des directions. (Le même taux moyen pour toutes les directions avec compensations des MJC quand ce n'est pas le cas)
- Mise en œuvre des forfaits d'accompagnement des MJC sans direction conventionnée
- Retour du financement de la Ville de Rennes pour l'animation des MJC rennaises.
- Vente de prestations pédagogiques (Expo « non à la haine », formations...), et administratif (paie...)
- Le maintien de la subvention de la fédération bretonne des CAF en fin d'année, avec une convention pour une année, pour un montant total de 29 000€.

**Concernant les charges**, nous pouvons constater que les dépenses ont augmenté de 43 578€ entre 2019 et 2020. Cela s'explique par :

- Une augmentation des charges de personnel, comme nous l'avions prévu nous avons procédé à un renforcement de l'équipe professionnelle. (Création d'un poste de chargé de mission accompagnement RH et un poste de coordination pédagogique de réseau)
- Une augmentation de la ligne « fournitures » liée au développement des prestations de formation avec l'obtention du label « QUALIOPi » (démarche de certification avec formation) ainsi qu'à la création du secteur outils pédagogiques. (Achat des malles « Moi et les autres », Désinfox, ...)
- En parallèle, nous avons une baisse sur la ligne « Charges externes » qui est liée au changement de méthodes de travail et donc une baisse de frais de mission.

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Nous vous présentons un budget prévisionnel 2021 excédentaire de 58 531€ pour un total des produits de 1 693 627€ et un total des charges de 1 635 096€, approuvé lors de la réunion du conseil d'administration du lundi 07 juin 2021.

Les produits		Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
70	Vente biens et services	75 516€	80 500€
74	Subventions d'exploitation	1 315 193€	1 484 565€
75	Autres produits	-4€	6 000€
756	Cotisations MJC	49 657€	35 000€
78	Reprise sur provisions	85 306€	0€
79	Transfert de charges	105 585€	86 562€
<b>Total des produits</b>		<b>1 631 253€</b>	<b>1 692 627€</b>

Les charges		Réalisé 2020	Prévisionnel 2021
60	Achats	24 665€	23 900€
61	Services extérieurs	95 877€	52 500€
62	Autres services extérieurs	49 494€	132 850€
63	Impôts et taxes	89 415€	0€
64	Charges de personnel	1 173 667€	1 387 990€
65	Autres charges de gestion courantes	749€	0€
68	Les dotations	42 535€	39 556€
<b>Total des charges</b>		<b>1 476 401€</b>	<b>1 635 096€</b>

Ce budget prévisionnel a été construit en prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire connues à ce jour. En effet, vous pouvez constater une baisse significative des cotisations des MJC, cela s'explique par le fait que les MJC ont subi une baisse des adhésions sur la saison passée. (2020/2021)

Vous pouvez également constater une forte augmentation des charges de personnel, une variation entre 2020 et 2021 de 214 323€, cela s'explique par le conventionnement de plusieurs directions issues des MJC de la région Pays de la Loire. En parallèle, vous pouvez constater une augmentation des subventions d'exploitation.

Nous avons ouvert une révision de l'accord d'entreprise, concernant différents aspects (négociation salariale, temps de travail, renfort de l'équipe, besoins d'accompagnement) ... alors que la convention collective de l'animation ECLAT évolue... Cette révision ne sera pas terminée en septembre comme nous l'avions imaginé. Une part de l'excédent prévisionnel est donc conjoncturelle et liée à la crise sanitaire, une autre part structurelle, pensée pour la négociation salariale (non finalisée), afin de permettre une possible augmentation des salaires tout en stabilisant notre modèle économique, à partir de 2022 (sous réserve de la finalisation de la révision de l'accord d'entreprise).

Si cet excédent se confirme cela ferait, passer nos fonds associatifs de 259 516€ à 318 047€.

## ENCONCLUSION

Le compte de résultat 2020, malgré la situation particulière liée à la COVID, nous montre que les choix qui ont été faits, à savoir de commencer à renforcer l'équipe du siège, étaient nécessaires. Aujourd'hui, nous étendons notre région, ce qui va sûrement continuer à en améliorer les ressources, mais aussi les charges, et la charge de travail du siège. La diversification de nos secteurs d'activités, le développement des prestations de formation et la création du secteur « outils pédagogiques » nous apportent de nouvelles ressources financières, mais nécessitent aussi du temps de travail.

Parallèlement, nous avons ouvert des négociations salariales et une révision de l'accord d'entreprise. L'étude du prévisionnel sur deux à trois ans doit nous permettre de finaliser une structuration et des moyens adaptés aux besoins de notre réseau.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous proposons l'affectation du résultat 2020 au report à nouveau.

**Filipe NOVAIS**

**Le Trésorier de la FRMJC Bretagne & Pays de la Loire**



# BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2020

---

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE  
exercice clos le 31 décembre 2020

<b>BILAN ACTIF</b>				
	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	3 720	2 814	906	1 624
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	26 822	19 088	7 734	2 517
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	52 262	52 262		
Autres immobilisations financières	600		600	316
<b>total</b>	<b>83 419</b>	<b>74 164</b>	<b>9 255</b>	<b>4 472</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	274 119	17 496	256 623	178 322
Autres créances	25 288	23 277	2 011	25 737
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>	476 983		476 983	471 029
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF</b>				
Charges constatées d'avance	1 148		1 148	761
<b>total</b>	<b>777 538</b>	<b>40 773</b>	<b>736 765</b>	<b>675 849</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>860 957</b>	<b>114 937</b>	<b>746 021</b>	<b>680 321</b>
<b>BILAN PASSIF</b>				
			31/12/2020	31/12/2019
			Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>				
Autres réserves			94 051	94 051
Report à nouveau			10 270	-68 162
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>155 195</b>	<b>78 433</b>
<b>total</b>			<b>259 516</b>	<b>104 322</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques			108 782	153 898
<b>total</b>			<b>108 782</b>	<b>153 898</b>
<b>FONDS DEDIES</b>				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			3 510	3 510
<b>total</b>			<b>3 510</b>	<b>3 510</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées			500	500
Fournisseurs et comptes rattachés			83 400	124 131
Dettes fiscales et sociales			288 453	290 994
Autres dettes			460	2 970
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>				
Produits constatés d'avance			1 400	
<b>total</b>			<b>374 213</b>	<b>418 595</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>746 021</b>	<b>680 325</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>		
Recettes d'activités	75 515	69 838
Subventions d'exploitation	1 315 193	1 278 235
Reprises/provisions	85 306	32 437
Transfert de charges	105 585	89 416
Autres produits	49 653	35 724
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 631 252</b>	<b>1 505 650</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Fournitures	24 666	9 086
Charges externes	145 368	206 391
Impôts, taxes et versements assimilés	89 415	76 866
Salaires et charges sociales	1 173 667	1 080 467
Dotations aux amortissements	3 844	1 746
Dotations aux provisions	38 691	44 826
Autres charges	749	1 946
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 476 400</b>	<b>1 421 328</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>154 852</b>	<b>84 323</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>632</b>	<b>2 221</b>
<b>Charges financières</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>632</b>	<b>2 221</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>3 671</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>233</b>	<b>11 291</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-233</b>	<b>-7 620</b>
Impôts sur les bénéfices	56	492
<b>Total des produits</b>	<b>1 631 884</b>	<b>1 511 542</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 476 689</b>	<b>1 433 111</b>



# RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

RAPPORTS  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

« FEDERATION REGIONALE DES MJC BRETAGNE »  
Association  
Siège social : 5 rue de Lorraine BP 58311  
35083 RENNES

---

**RAPPORT**  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

---

A l'assemblée générale de l'association F.R.M.J.C BRETAGNE,

**OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association "FEDERATION REGIONALE DES MJC BRETAGNE" – 5 rue de Lorraine BP 58311 – RENNES (35083) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur la base des éléments disponibles, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les subventions qui représentent un total de 1 315 193 € soit 81 % des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.



Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

-Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



-Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 15/06/2021

RENN EX CO

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite près de la cour d'appel de RENNES  
Représentée par Monsieur DJARA Timothé



---

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE

5, rue de Lorraine

35 000 RENNES

exercice clos le 31 décembre 2020

---

**COMPTES ANNUELS**

- 1) BILAN SIMPLIFIE
- 2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
- 3) ANNEXES
- 4) DETAIL DU BILAN
- 5) DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- 6) INDICATEURS FINANCIERS



**FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE BRETAGNE**  
exercice clos le 31 décembre 2020

**BILAN ACTIF**

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	3 720	2 814	906	1 624
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	26 822	19 088	7 734	2 517
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	52 262	52 262		
Autres immobilisations financières	600		600	316
<b>total</b>	<b>83 419</b>	<b>74 164</b>	<b>9 255</b>	<b>4 472</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	174 119	17 496	156 623	178 122
Autres créances	25 288	23 277	2 011	15 737
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	476 983		476 983	471 029
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION D'ACTIF</b>				
Charges constatées d'avance	1 148		1 148	761
<b>total</b>	<b>777 538</b>	<b>40 773</b>	<b>736 765</b>	<b>675 849</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>860 957</b>	<b>114 937</b>	<b>746 021</b>	<b>680 321</b>

**BILAN PASSIF**

	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
Autres réserves	94 051	94 051
Report à nouveau	10 270	-68 162
Résultat de l'exercice	155 195	78 433
<b>total</b>	<b>259 516</b>	<b>104 322</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	108 782	153 898
<b>total</b>	<b>108 782</b>	<b>153 898</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds décaés sur subventions de fonctionnement	3 510	3 510
<b>total</b>	<b>3 510</b>	<b>3 510</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	500	500
Fournisseurs et comptes rattachés	83 400	174 131
Dettes fiscales et sociales	288 453	290 994
Autres dettes	460	2 000
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>		
Produits constatés d'avance	1 400	
<b>total</b>	<b>374 213</b>	<b>418 595</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>746 021</b>	<b>680 321</b>

FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE  
exercice clos le 31 décembre 2020

**COMPTE DE RÉSULTAT**

	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>		
Recettes d'activités	75 515	69 838
Subventions d'exploitation	1 315 193	1 178 235
Reprises/provisions	85 306	32 437
Transfert de charges	105 585	89 416
Autres produits	49 653	35 724
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 631 252</b>	<b>1 505 650</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Fournitures	24 666	9 086
Charges externes	145 368	106 393
Impôts, taxes et versements assimilés	89 415	76 866
Salaires et charges sociales	1 173 667	1 080 467
Dotations aux amortissements	3 844	1 746
Dotations aux provisions	38 691	44 826
Autres charges	749	1 946
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 476 400</b>	<b>1 421 328</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>154 852</b>	<b>84 322</b>
Produits financiers	632	1 222
Charges financières		
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>632</b>	<b>2 222</b>
Produits exceptionnels		3 672
Charges exceptionnelles	233	11 291
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-233</b>	<b>-7 620</b>
Impôts sur les bénéfices	56	492
<b>Total des produits</b>	<b>1 631 884</b>	<b>1 511 542</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 476 689</b>	<b>1 433 111</b>
Engagements à réaliser sur subvention de fonctionnement		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>155 295</b>	<b>78 431</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat	62 861	41 908
<b>Charges</b>		
Personnel bénévole	62 861	41 908



FEDERATION REGIONALE DES MJC DE BRETAGNE  
exercice clos le 31 décembre 2020

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

CONVENTIONS GÉNÉRALES COMPTABLES

elles ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01-01-2020 au 31-12-2020
- Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
- La valorisation des apports en nature n'est pas intégrée au compte de résultat mais reprise en bas de tableau

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1) Évaluation des contributions volontaires

BENEVOLAT

62 869 €

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le barème suivant :

- Fonction Dirigeant (bénévoles administrateurs) : 16,63 € horaire (indice 400) augmenté des charges patronales (50%).

Le nombre d'heure de bénévolat est évalué à 2520 h

Il a été augmenté de 50 % par rapport à 2019 du à la Covid

2) Charges exceptionnelles :

233 €

dont :

Charges exceptionnelles :

233

Charges/exercice antérieur :

3) Produits exceptionnels :

dont :

Produits sur exercices antérieurs

4) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

5) Fonds dédiés

les fonds restant à engager pour la formation des bénévoles sont de 1 500 €

6) Rémunération des cadres dirigeant bénévoles et salariés

La rémunération du directeur régional est conforme à la convention collective de l'animation. Aucune indemnité ou avantage en nature n'est perçu par les administrateurs de l'association.

7) Engagements en matière de retraite

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La dotation de l'exercice est de 30 346 €.

Au 31/12/2020 la provision pour indemnité de fin de carrière est de 71 489 € et tient compte de l'assujettissement aux cotisations sociales.

8) Convention FD22/FRMJC

A effet du 1/01/2020 la Fédération départementale des Côtes d'Armor et l'association ont convenu d'un accord de compensation des créances et des dettes entre les parties pour l'année 2020.

9) Covid 19

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur l'activité de la FRMJC



FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MJC DE BRETAGNE  
exercice clos le 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions ou rebut	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
205 000 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	3 720			3 720
<b>total</b>	<b>3 720</b>			<b>3 720</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
215 400 MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET EXPOSITIONS		5 600		5 600
218 100 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
218 300 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 277	1 745		7 922
218 400 MOBILIER	9 438	1 000		10 438
<b>total</b>	<b>18 477</b>	<b>8 345</b>		<b>26 822</b>
<b>Total général</b>	<b>22 197</b>	<b>8 345</b>		<b>30 542</b>

AMORTISSEMENTS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentat° (dotation)	Diminut° (sorties)	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
280 500 CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	2 097	717		2 814
<b>total</b>	<b>2 097</b>	<b>717</b>		<b>2 814</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
281 540 MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET EXPOSITIONS		1 606		1 606
281 830 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	2 862			2 862
281 830 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 660	1 495		5 155
281 840 MOBILIER	9 438	27		9 465
<b>total</b>	<b>15 960</b>	<b>3 128</b>		<b>19 088</b>
<b>Total général</b>	<b>18 057</b>	<b>3 845</b>		<b>21 902</b>



FEDERATION REGIONALE DES MIC DE BRETAGNE  
exercice clos le 31 décembre 2020

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
<b>De l'actif circulant</b>			
CLIENTS DDITEUX			
CREANCES CLIENTS	274 319	274 319	
FOURNISSEURS DEBITEURS	900	900	
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES	613	613	
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
DIVERS (PRODUITS A RECEVOIR)	500	500	
DEBITEURS DIVERS	23 277	23 277	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 148	1 148	
<b>Total</b>	<b>300 555</b>	<b>300 555</b>	

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES (4) (5)	500	500		
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	83 400	83 400		
PERSONNEL & COMPTES RATTACHES	131 792	131 792		
SECURITE SOCIALE & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	132 349	132 349		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	56	56		
AUTRES IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES	24 256	24 256		
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	1 400	1 400		
<b>Total</b>	<b>374 253</b>	<b>374 253</b>		

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
<b>Provisions pour risques &amp; charges</b>				
PROVISIONS POUR RISQUE	7 000		7 000	
PROVISIONS POUR PENSIONS & OBLIGATIONS SIMILAIRES	117 948	30 364	76 806	71 489
PROVISIONS RESERVE FORMATION	28 949	8 345		37 294
<b>total</b>	<b>153 898</b>	<b>38 691</b>	<b>83 806</b>	<b>108 783</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
SUR AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 261			52 261
SUR COMPTES CLIENTS	17 497			17 497
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	14 777		1 500	23 277
<b>total</b>	<b>84 535</b>		<b>1 500</b>	<b>93 036</b>
<b>Total</b>	<b>248 434</b>	<b>38 691</b>	<b>85 306</b>	<b>201 819</b>
		dont dotations & reprises d'exploitation	38 691	85 306

FONDS DEDIES

	Montant début d'exercice	dotations	reprises	Montant fin d'exercice
<b>Fonds dédiés</b>				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	3 510			3 510
<b>total</b>	<b>3 510</b>			<b>3 510</b>
<b>Total</b>	<b>3 510</b>			<b>3 510</b>

---

## RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

---

A l'assemblée générale de la F.R.M.J.C BRETAGNE ,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'une convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

#### Avenant n°1 : Convention de partenariat entre la F.R.M.J.C Bretagne et la F.D.M.J.C des Côtes d'Armor.

L'article 9 de la convention de partenariat a été modifié. La modification porte sur le temps de travail consacré à la F.R.M.J.C de Mme LE FUSTEC. Celui est évalué à 80 % contre 75 % auparavant.

De plus, depuis le départ de Mr MOUSSY, une partie du temps de travail de Mme FLEITOUR (recruté par la F.R.M.J.C.) a été refacturé à la F.D.M.J.C des Côtes d'Armor.

Fait à RENNES, le 15/06/2021

RENN EX CO  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite près de la cour d'appel de Rennes  
Représentée par Monsieur DJARA Timothé





# PRÉVISIONNEL

## 2021

---

**Fédération Régionale des MJC de Bretagne & Pays de la Loire**  
Prévisionnel 2021

budget prévi 2021

**PRODUITS D'EXPLOITATION**

<b>Vente biens et services</b>	<b>80 500</b>
708 000 Prestations de services	
706 100 Prestations Formation / accompagnement VAE/ACT / BPJEPS/ETUDES (Actions collectives)	10 000
708 110 Prestations de services administratifs (compta)	14 500
706 130 DEJEPS frais inscriptions	0
706 130 DEJEPS	53 000
DESJEPS	0
706 151 Autres prestations pédagogiques (expo)	3 000
708 110 Produits activités annexes (entretien, paies)	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 484 565</b>
740 100 Jeunesse et Sport (CMJCF)	15 300
740 120 FDVA	2 800
740 130 Conseil départemental 35 (Actions spécifiques)	13 188
740 191 DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE (fonctionnement)	8 339
740 192 DRJSCS (ddcspp35/des infax 6 500)	6 500
740 210 Fédération bretonne des CAF	29 000
740 230 MUNICIPALITES Conventions de mises à disposition	
740 220 MJC postes mis à disposition et compléments Compensation MJC	
740 250 VILLE DE RENNES Conventions de mises à disposition	1 378 482
740 260 Participation commune - Poste animateur	
740 231 FONJEP postes direction	
740 240 FONJEP Siège	
740 374 Subvention Ville de Rennes fonctionnement	30 956
<b>Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges</b>	<b>86 562</b>
791 000 transfert de charges convention entretien locaux	2 900
791 040 Autres transferts dont remboursement indemnité logement	74 162
791 030 Aide de l'état - CUI	9 500
<b>756 000 Cotisations MJC</b>	<b>35 000</b>
<b>Autres Produits</b>	<b>6 000</b>
758 300 Aide ETAT PEC	6 000
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 692 627</b>

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>209 250</b>
604 000 Achats d'études et prestations de service	15 000
606 110 carburants	2 700
606 300 Fournitures diverses et petit matériel (masques)	700
606 310 Fournitures pédagogique (malle)	5 000
606 400 Fournitures Administratives	500
611 100 Prestations FO22	20 600
612 200 Crédit bail mobilier	800
613 200 Location Immobilière	6 000
613 300 Charges locatives	3 200
613 600 Location longue durée 2 véhicules	6 800
616 100 Maintenance logiciels	4 200
616 200 Maintenance copieur	1 500
616 300 Maintenance informatique	1 000
616 610 Entretien réparation/maintenance véhicules	1 900
616 000 Prime d'assurance multirisque	4 000
616 300 Documentation	2 500
621 000 Personnel extérieur	30 000
621 100 Service civique	1 250
622 600 Honoraires avocat + CAC	15 000
Honoraires commissaire aux comptes	5 200
622 600 Honoraires autres	24 000
623 000 Publicité, publications, relations publiques	5 000
Déplacement missions DR*	2 000
626 120 Déplacement mission directeurs*	1 000
626 122 Déplacements CMJCF	4 300
626 130 Déplacement mission administrateurs*	6 000
626 161 Déplacement mission DEJEPB	4 000
626 210 Autres déplacements*	400
626 700 Réception (CAIAG)	3 500
626 100 Frais télécommunication	4 000
626 300 Frais postaux	1 500
627 000 Services bancaires	500
628 000 Cotisation CMJCF	18 300
628 000 Autres cotisations (cnea,...)	2 600
628 100 Formations bénévoles	2 800
628 600 Prestations Informatique (ovh, dropbox, Infini...)	1 500
<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>	<b>0</b>
631 100 Taxe sur les salaires * Intégré dans les salaires	0
636 600 unformation* Intégré dans les salaires	0
<b>Salaires et cotisations</b>	<b>1 387 990</b>
641 100 Salaires directeurs et salariés Mis à dispo	1 341 543
647 200 Cotisation au CSE (1,63% MS Brute)	13 147
647 410 Actions de formations pour le personnel (remboursées)	30 000
647 600 Médecine du travail	2 600
648 100 Frais de transport en commun du personnel	700
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	
681 110 Dot amort Corp (logiciel La Pale /Outils pédagogiques)	
681 120 Dot amort Corp (informatique)	1 700
<b>Dotations aux prov pour risques et charges d'exploitation</b>	<b>37 856</b>
681 600 Dot provision indemnités de fin de carrière	30 356
681 610 Dot provision fond de reserve formation	7 500
681 670 Dot provision pour risques sociaux	
681 740 Dot provision créances douteuses	
687 000 Dot Provision reconstitution des fonds associatifs	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 635 096</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>57 531</b>

<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>	<b>1 000</b>
761000 Produits de participation (livret CMB)	
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 000</b>
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>	
772 000 produits exceptionnels et sur exercices antérieurs	<b>0</b>
777 000 quote part subvention équipement virée au résultat	
787 620 reprise/prov effort construction	
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>	
671 000 charges exceptionnelles	
672 000 charges sur exercices antérieurs	
687 620 Dot provision contribution logement	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>
Impôt sur les sociétés	
<b><u>TOTAL PRODUITS</u></b>	<b><u>1 693 627</u></b>
<b><u>TOTAL CHARGES</u></b>	<b><u>1 635 096</u></b>
<b><u>SOLDE INTERMEDIAIRE</u></b>	<b><u>58 531</u></b>
Reprise fonds dédiés engagements à réaliser	
<b>RESULTAT</b>	<b>58 531</b>



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

## En préambule

En introduction à ce rapport d'activités, dans la suite du rapport moral, nous voudrions rappeler que les MJC de Bretagne et des Pays de la Loire ont à leur disposition un Conseil d'administration et une équipe composée des salarié-es de la FRMJC et de la FDMJC des Côtes d'Armor pour animer le réseau. Les besoins du réseau sont ceux qui ont été définis dans le cadre d'un travail collectif, il y a plusieurs années et qui se réadaptent en fonction des besoins qui s'expriment dans les différentes instances, commissions, groupes de travail thématiques, collectifs de direction, de coordination... Nous sommes attaché-es à la construction collective qui se nourrit des MJC. Ainsi les MJC de Bretagne ont accueilli les MJC des Pays de la Loire et c'est ensemble qu'elles ont commencé à définir leur cadre de fonctionnement mutuel.

## État des lieux des MJC

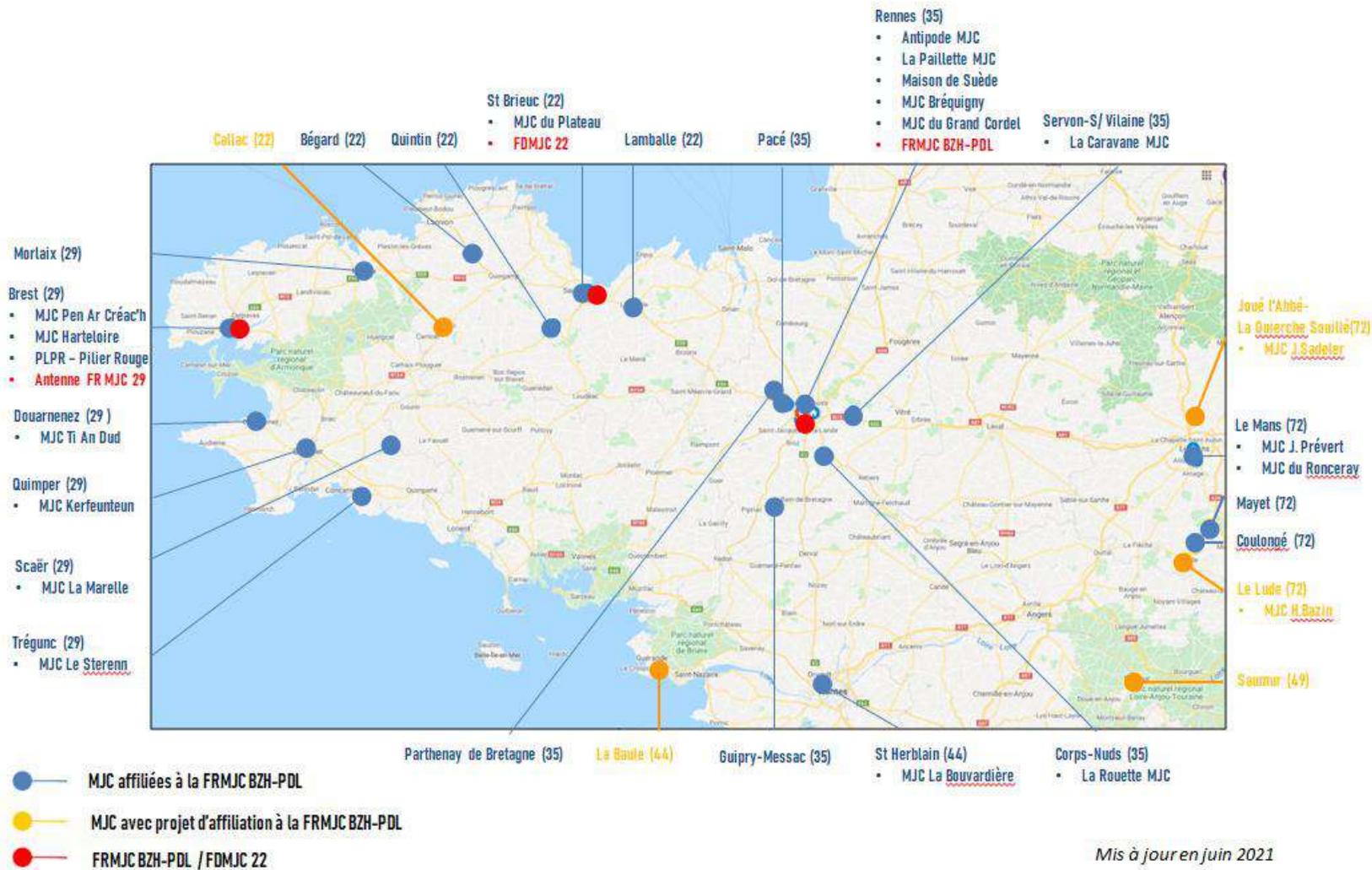
### MJC en Bretagne

- Côtes d'Armor (5) : Bégard, Callac (en cours d'affiliation), Lamballe, Quintin, Saint-Brieuc (Le Plateau)
- Finistère (8) : à Brest (Harteloire, PL Pilier Rouge, Pen Ar Créac'h), Douarnenez (Ti an Dud), Morlaix, Quimper (Kerfeunteun), Scaër (La Marelle), Trégunc (le Sterenn)
- Ille et Vilaine (10) : Corps Nuds (La Rouette), Pacé, Parthenay, Guipry Messac, Rennes (Antipode, Bréquigny, Grand Cordel, La Paillette, Maison de Suède), Servon sur Vilaine (la Caravane)

### MJC des Pays de la Loire

- Loire Atlantique : Saint-Herblain (La Bouvardière), La Baule (en discussion)
- Maine et Loire : Saumur (en discussion)
- Sarthe : Le Mans (Jacques Prévert, Le Ronceray), Coulongé, Mayet (en discussion), Le Lude (en discussion), Joué L'abbé (en discussion)

# Fédérations régionale, départementale et MJC de Bretagne & Pays de Loire



## Un processus de convergence

Notre réseau au cours de l'année s'est donc inscrit dans le processus de convergence nationale des MJC, ce que nous appelons de longue date, mais à partir d'un travail local basé sur de nombreuses rencontres entre d'une part, le CA de la FRMJC et les administrateurs et administratrices des MJC, et d'autre part, des salarié-es. Les CA ont échangé sur l'intérêt d'être en réseau, de travailler ensemble, mais aussi des questions politiques qui étaient posées (séparatisme...). Les directeur-rices se sont inscrit-es dans les collectifs de travail : réunions du vendredi puis dans des projets collectifs. Ensuite, les équipes des MJC ont rencontré l'équipe d'animation régionale et se sont inscrites dans les collectifs de travail. Les animateur-rices et coordos ont participé à divers projets collectifs. La FRMJC intervient en réponse à des demandes des MJC, comme l'agrément CAF à Jacques Prévert au Mans.

## Les locaux de la FRMJC sur 3 départements

- **Rennes** au 5 rue de Lorraine. Une discussion est en cours avec la Ville de Rennes pour que nos locaux soient réaménagés et puissent bénéficier d'une salle de réunion habilitée à recevoir du public. En effet, nos locaux actuels au second étage sont interdits à l'accueil de toute réunion, y compris de nos instances. En lien avec les autres occupant-es, nous avons initié une démarche collective pour réorganiser l'occupation et bénéficier d'une salle de réunion mutualisée.
- **Saint-Brieuc** au 10 bd Charner (en face de la gare) avec une salle de formation habilitée à recevoir du public.
- Prochainement à **Brest** dans un espace associatif partagé, nous disposerons d'un bureau et d'un accès à une salle de réunion

## Un conseil d'administration qui s'agrandit

Le réseau de MJC coordonné à présent sur deux régions, est animé par un Conseil d'Administration qui s'est élargi.

Ont été co-opté-es au cours de l'année : Marcella SORCI (MJC la Paillette), de Marie-Da SAVANAUD (MJC de Douarnenez), de Laurent CHANOINE (MJC Quintin), et Jean-Paul LE COZ (MJC de Morlaix). Des invité-es permanent-es des MJC des Pays de la Loire ont participé à chaque CA ou groupe de travail. Ils et elles sont venu-es compléter l'équipe alors composée de Claire TOULEMONDE (MJC Trégunc) , Patrick LE GALL et Paskal HENRY (MJC Scaër), Maryvonne TYMEN (MJC Kerfeunteun), Marielle LECOMTE (MJC Pen Ar Créac'h), Sacha BELIN et Glenn HASCOET (MJC Harteloire), Marine NOIROT (Bégard et FDMJC 22), Michel HESRY et Morgane LEROY (MJC du pays de Quintin), Filipe NOVAIS (MJC du Plateau), Michel VALLÉE (Antipode Rennes), Etienne CHA (la Paillette MJC-Rennes), Gérard BRICET (La Caravane MJC de Servon), André ROUSSEL (MJC de Guipry-Messac). Y ont également participé régulièrement Claudine LEFEUVRE, Jacqueline JOLY (La Bouvardière- Saint-Herblain), Nathalie TULOUP, Stéphanie BOUSSION, Bertrand CAUCHOIS (MJC Le Ronceray), Marie-Christine TESSIER-DESNOES (MJC Coulongé), Stéphane LEMESLE, Hugues BESNARD (MJC Prévert du Mans), Benoit DURAC (MJC Mayet), Daniel BLOSSIER (MJC Joué L'abbé), ....

Les nouveaux statuts prévoient la possibilité d'élire au sein du CA de notre FRMJC Bretagne/Pays de La Loire , un-e élu-e titulaire et un-e remplaçant-e de chaque MJC, avec une seule voix, à la condition que cette personne soit désignée par sa MJC. Nous allons procéder tout à l'heure à l'élection de notre prochain Conseil d'Administration, qui nous l'espérons traduira cette orientation.

## Des remerciements

Nous saluons l'engagement de Michel HESRY qui affrontant une cruelle maladie a fait le choix de démissionner. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Maryvonne TYMEN , après 3 années au bureau de la FRMJC, nous a fait savoir qu'elle ne renouvelait pas sa candidature. Nous la remercions pour ses conseils avisés tout au long de son engagement.

# 1 -La FRMJC – Fonction employeur

## Présentation de l'équipe FRMJC BZH-PDL

Cette année a connu de beaucoup de changements :

Patrick BELLOEIL, Éric DOINEL, Thierry MÉNAGER et Jean-Luc NEVEU ont quitté leurs postes de direction de MJC (départ en retraite et changement de postes).

Stéphanie LEUBE, François THOMAS, Stéphanie BONNETIN-THOMAS et Éric BRAUD ont pris leur fonction à la direction des MJC de Douarnenez, Quintin, Antipode et Pen Ar Créac'h. Patrick BELLOEIL a pris le poste de chargé de mission RH/formation/réseau.

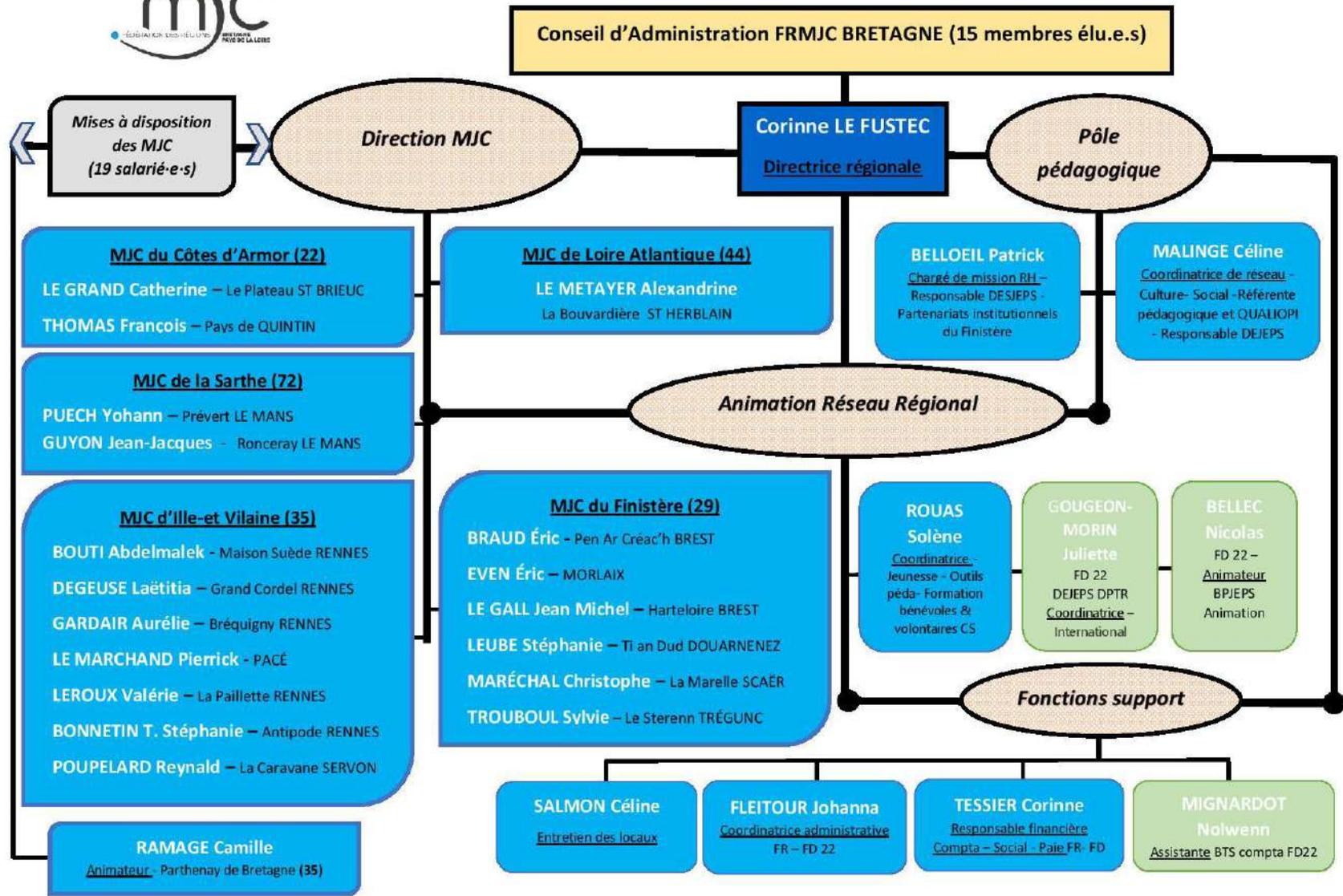
Thierry MÉNAGER, dans le cadre d'un départ progressif à la retraite, celui de chargé de mission pour la mise en œuvre concrète de la transition de l'Antipode-MJC.

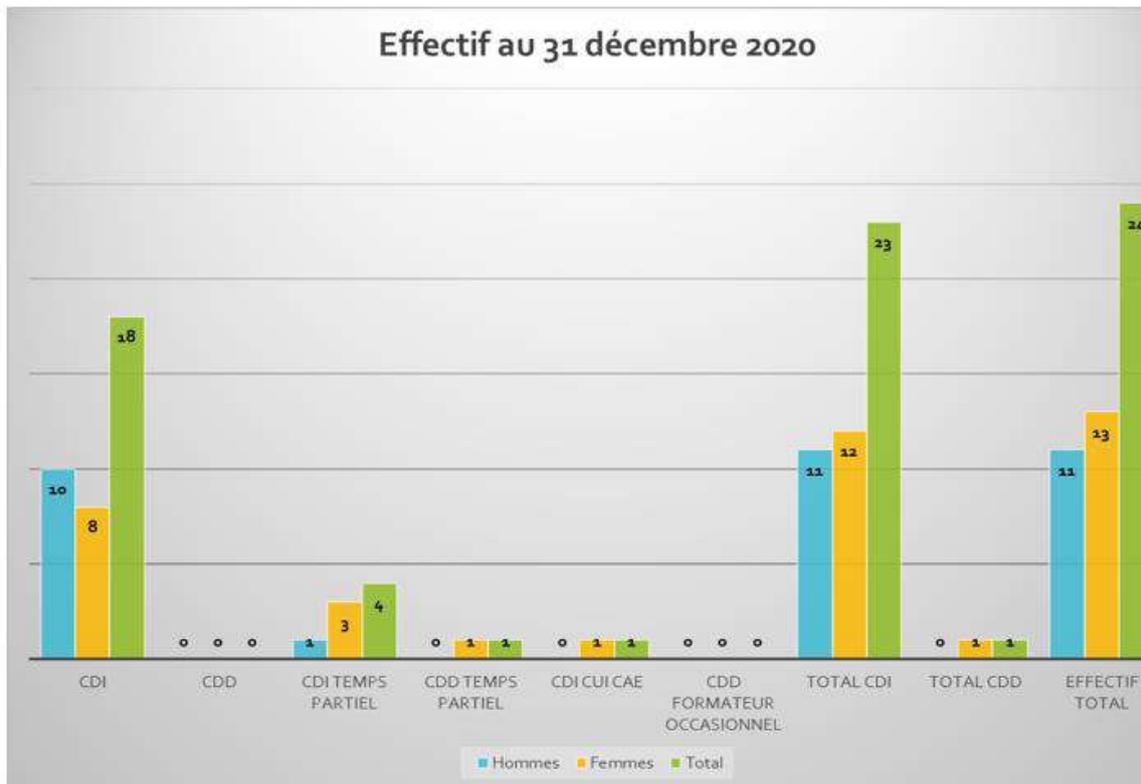
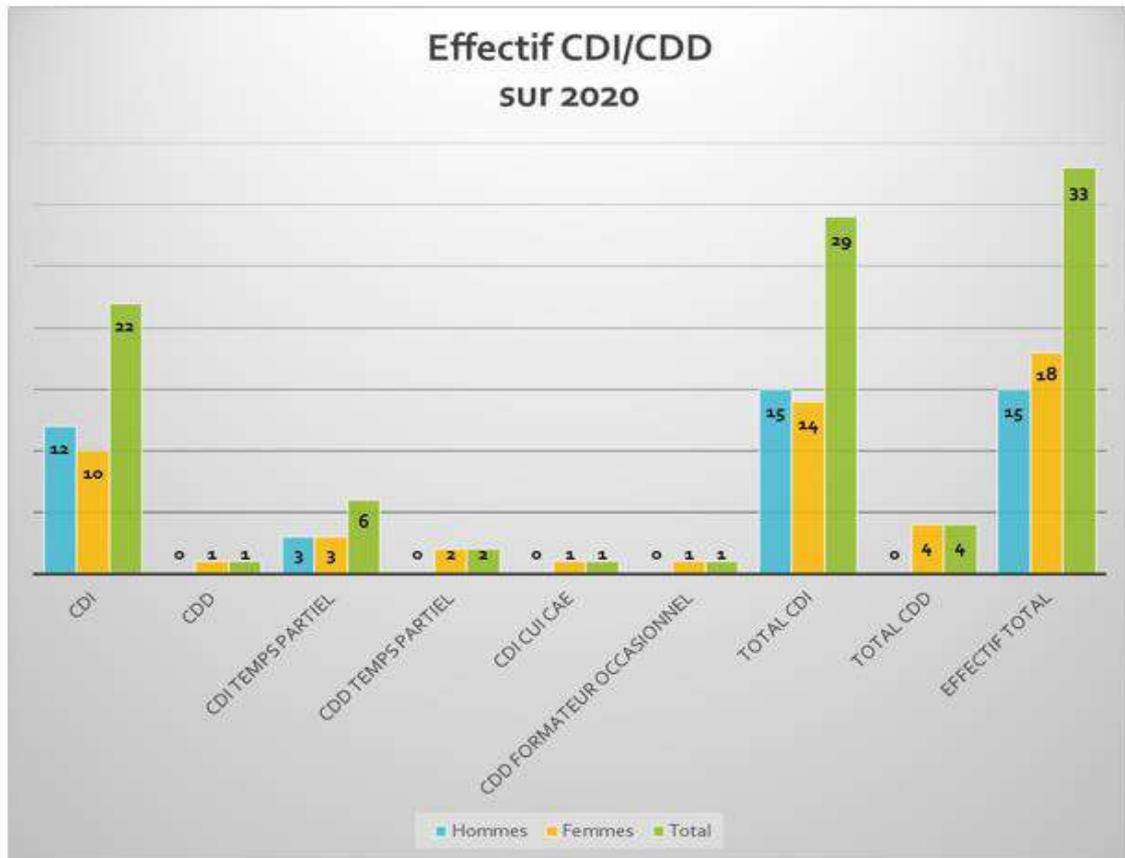
Début 2021, le travail s'est poursuivi par le recrutement de trois nouveaux-elles directeur-rices dans les MJC des Pays de la Loire : Alexandrine LE METAYER, Yoann PUECH et Jean-Jacques GUYON.

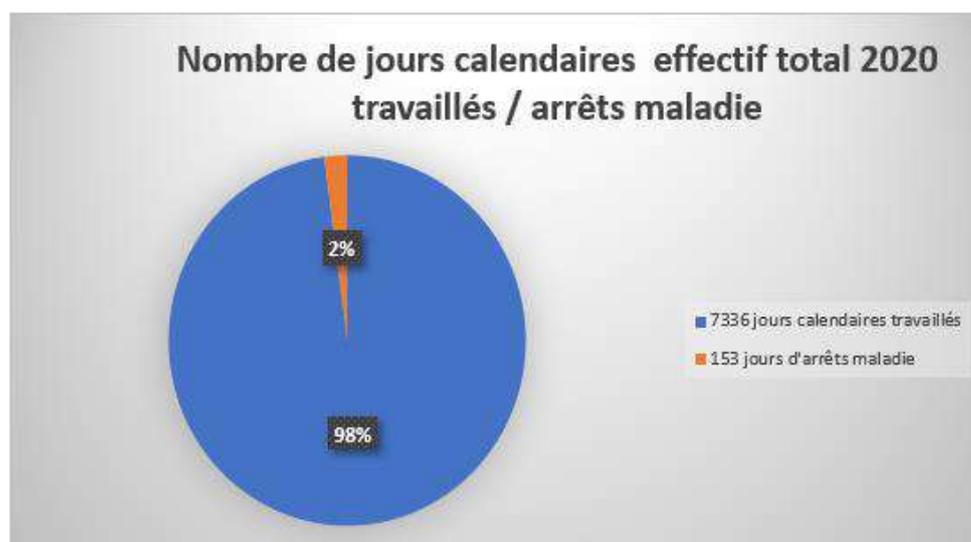
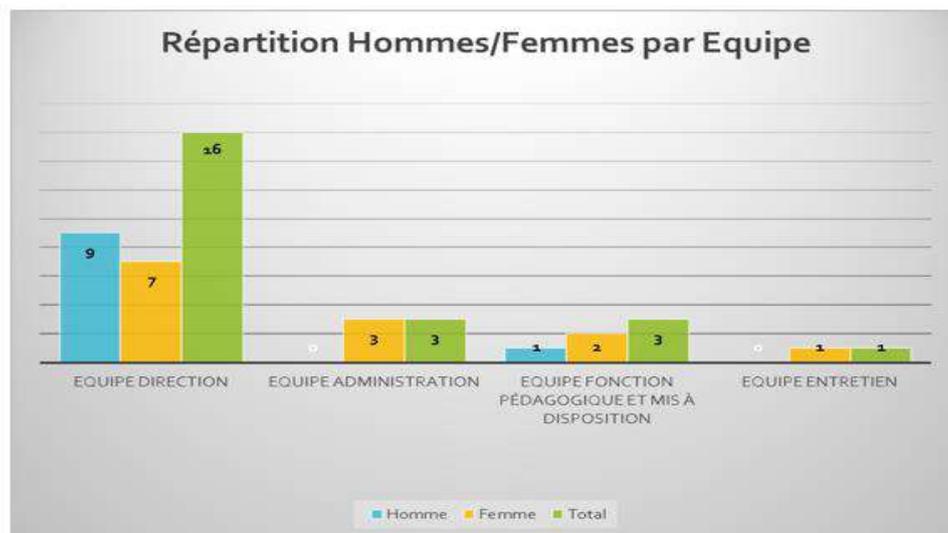
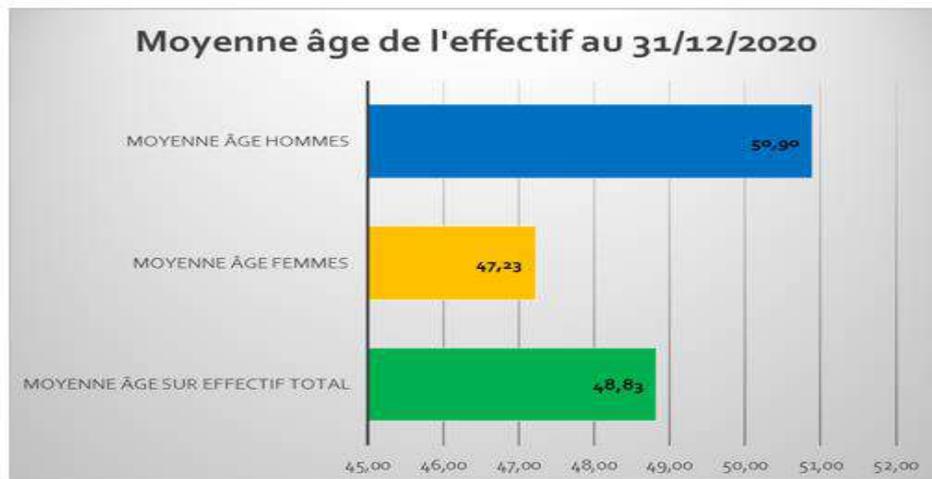
Ce travail de recrutement nous a permis de vérifier la pertinence de nos outils, procédures et processus de recrutement. C'est un véritable travail coopératif qui s'est mis en place entre la MJC et la FRMJC, avec parfois les partenaires.

Beaucoup de réflexions autour des enjeux du métier de directeur-riche de MJC, la coopération avec les CA, autour du diagnostic des MJC sur leur territoire et les besoins en direction à partir d'une évaluation de la situation au moment du départ du directeur-riche en place et l'arrivée et des besoins de la structure. Cela a été l'occasion de renforcer les liens à la FR, de travailler de manière intensive sur les recrutements (rédaction de l'annonce, grilles de sélection des candidatures, examen de celles-ci, choix des personnes à convoquer en fonction des profils attendus, élaboration des épreuves (écrit, préparation de l'entretien, évaluation de la mise en poste).

### ► Organigramme et effectifs 2020 – ci-après







## L'équipe d'animation régionale - une ressource pour la vie de réseau

L'équipe du siège a elle aussi été renouvelée cette année. Nous nous sommes dotés d'une organisation capable de s'adapter aux demandes, aux situations qui évoluent très rapidement. Nous avons également pensé notre modèle d'organisation, comme l'avait préconisé l'étude des modèles économiques de la CMJCF avec différents types d'actions. Cela suppose des fondations solides en matière administrative et financière de manière à pouvoir gérer en pleine conscience des évolutions.

Nous avons développé un secteur formation qui répond au double objectif de former des personnes adaptées à nos besoins dans le secteur de l'Éducation Populaire, sous la forme de formations longues, mais aussi de modules de formation permanente pour outiller nos salarié-es et celles et ceux de nos MJC. Nous avons développé des cycles de formation, et des prestations autour d'éléments pédagogiques. Chaque personne de l'équipe pédagogique du siège a développé des compétences de formateur-rices, de conseil de manière à ce que la formation n'excède pas 35 % de son temps de travail, et à permettre de consacrer le reste de son temps à l'animation de réseau, sur des thématiques pouvant évoluer au fil des ans. Bien entendu, tout ce travail d'animation de réseau est partagé en équipe autant au niveau des orientations, objectifs que des méthodes.

C'est la garantie pour nous de partager des éléments de diagnostic de manière transversale et de pouvoir répondre aux besoins du réseau dans une analyse qui se partage aussi avec la CMJCF au travers des groupes de travail.

### ► Les fonctions supports

(Administration - Finances - Communication)

**Johanna FLEITOUR**, embauchée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, a accepté le poste de coordinatrice administrative de la FR et de la FD en CDI à plein temps, après 6 mois de CDD, en juillet 2020.

Après une longue période de vacance sur les postes administratifs et financiers en 2019, l'urgence était de travailler sur les retards de 2019 et d'entamer progressivement une (ré)-organisation / création d'outils et procédures.

Le confinement soudain de mars 2020 fut l'occasion d'y consacrer davantage de temps. Pour autant, en amont, il a nécessité une rapide réactivité, de la part de toute l'équipe, afin d'analyser et adapter les outils, méthodes de travail et moyens de communication, permettant aux salarié-es de la FRMJC de travailler à distance, et ce sans aucune période d'activité partielle.

Pour une efficacité en télétravail, il a fallu rapidement configurer tous les logiciels nécessaires en ligne et se conformer au fur et à mesure aux nouvelles procédures des institutions, fournisseurs, partenaires, etc..., s'adaptant eux-mêmes au travail à distance et à la dématérialisation.

La priorité pour l'équipe fut aussi de maintenir et donc d'imaginer les événements « impératifs » à distance (ex : tests de sélection DEJEPS, suivi comptable du CAC, AG 2019 du 28 mai 2020, etc..).

Les charges administratives pesant de plus en plus sur toutes les missions de la FRMJC, Johanna travaille en binôme avec toutes les autres membres de l'équipe en fonction de leurs secteurs d'intervention. (Instances – Service civique – Service Volontaire Européen – Habilitation et formation DEJEPS et DESJEPS – Interventions de formation – Projets collectifs - Communication – Formation des salarié-es,...).

Il est à noter que les désengagements successifs de l'État dans la gestion administrative des dossiers et la complexification des procédures, notamment dans le secteur de la formation nécessite une part toujours plus conséquente de travail. Il faudra, dans les mois à venir réévaluer les besoins avec notamment la perspective d'ouverture du DESJEPS, les actions de formations, les projets collectifs, le nombre de MJC et le travail à faire auprès des institutions des deux régions.

**Corinne TESSIER**, a repris le poste de responsable financière de la FRMJC et de la FRMJC, à temps partiel, en septembre 2020. Elle a entrepris la mise à jour et une remise à plat des outils et procédures comptables & RH. Un service paye commence à se développer. Il faudra donc là aussi revoir les besoins liés aux missions.

Elle a été accompagnée par Sylvie BESNARD qui a pris en charge la FDMJC et la formation et de Nolwenn MIGNARDOT, apprentie comptable. Nolwenn mettra fin à son contrat à la fin de l'été 2021, en raison d'un changement d'orientation professionnelle. Sylvie est un appui à la clôture des comptes et la formation des bénévoles et DEJEPS. Elle assure ponctuellement un soutien technique et complète l'équipe.

### ► Les fonctions pédagogiques

**Corinne LE FUSTEC** assure la direction de la FRMJC. Après un travail indispensable de restructuration de la FRMJC, en lien avec les élu·es de la FRMJC (licenciements économiques, restructuration et organisation du siège, mobilisation de financements, renégociation des conventions, elle a été cette année beaucoup sollicitée par des questions RH (recrutements, arrêts maladies, remplacements, missions, tensions dans certaines MJC). L'arrivée des MJC des Pays de la Loire a aussi mobilisé du temps. Sa fonction nécessite principalement de s'adapter aux urgences, notamment à l'interne du réseau, ce qui impacte fortement l'équipe de la FRMJC.

**Patrick BELLOEIL** a pris ses nouvelles fonctions fin septembre. Il a pris en charge les réunions des directions concernant tous les aspects RH et besoins en outillage. Il a également repris la coordination du DESJEPS, la représentation de la FRMJC dans le COBRAAEQ de Brest et le travail avec les autres fédérations d'Éducation Populaire. Il a également repris le travail d'Éric Doinel sur les journées départementales Jeunesse du Finistère, en collaboration avec la CAF, la FSCB, Familles Rurales et l'ULAMIR.

**Céline MALINGE** a repris la coordination du DEJEPS. Elle est référente QUALLIOPI, label de qualité du centre de formation qu'elle a entièrement coordonné. Elle assure l'animation de la vie de réseau, principalement sur les questions de Droits Culturels, de culture, d'animation sociale. Elle mène des études, diagnostics et missions d'accompagnement à l'interne et à l'externe.

**Solène ROUAS** est venue compléter l'équipe en juillet 2020 avec notamment comme mission première de développer la visibilité du réseau sur sa dimension pédagogique à travers notamment les malles Non à la Haine, Moi et les Autres et Des Infox. Solène a fortement développé ce travail auprès des différents conseils départementaux bretons. Elle a également développé des formations à destination des salarié·es et des bénévoles du réseau. Elle est référente à la Commission Jeunesse et Service Civique de la CMJCF. Elle assure le suivi pédagogique et administratif du Service Civique et développe ce dispositif. Elle est Relais Départemental des Juniors Associations. Elle participe aux diagnostics et études en lien avec Céline Malinge. Elle est présente auprès des partenaires CAF et DDCS sur le département d'Ille et Vilaine.

**Juliette GOUGEON-MORIN**, salariée de la FDMJC assure, sur le volet international, la coordination des accueils de volontaires européen·nes au sein des MJC du réseau et d'une quinzaine de structures partenaires (lycées, collèges, collectivités territoriales, associations). Sur ce même volet, elle coordonne avec les MJC intéressées, l'organisation d'échanges internationaux de jeunes. Elle est référente à la Commission Internationale de la CMJCF. À l'échelle du département des Côtes d'Armor, elle travaille à l'organisation de projets collectifs, comme le Mois du Film Documentaire. En fin d'année Nicolas BELLEC, apprenti BPJEPS, est arrivé afin de travailler à ses côtés pour l'animation du collectif de volontaires européen·nes pour une partie de ses missions. L'autre partie étant réalisée dans le cadre de l'accueil de loisirs de la MJC de Bégard.

Chacun·e participe aux commissions, groupes de travail, chantiers de la CMJCF et assure le lien entre les réflexions des MJC de Bretagne, des Pays de la Loire et le réseau national des MJC.

### **L'ensemble des personnes de l'équipe d'animation régional participe à:**

- L'animation du réseau sur l'ensemble de la région en fonction de thématiques,
- Des représentations territoriales
- L'encadrement de formations

Nous allons structurer notre accompagnement des MJC des Pays de la Loire, et notamment, celles sans permanent·es.

## L'équipe des directeur·rices des MJC – Pivots du réseau

Dans notre modèle et notre fonctionnement fédéral, aux côtés des administrateur·rices des MJC qui portent le projet politique des MJC, les directeur·rices mis·es à disposition des MJC, cadres autonomes, ont un rôle central contributeur, d'animation de relais dans la vie fédérale, qui vient s'ajouter à leur travail quotidien d'accompagnement des CA, d'animation des équipes, de participation avec leurs élu·es à la construction des politiques publiques....

La FRMJC, au cours des dernières années, a réaffirmé ce modèle politique et économique qui repose sur des conventions de mises à disposition. Nous continuons à remettre les conventions à niveau dans les négociations sur les bases des décisions que nous avons prises. À ce jour, la Ville de Douarnenez, malgré un engagement pris dans la salle du Conseil Municipal en juillet 2020 à augmenter sa participation, n'a pas tenu sa parole et la MJC doit compenser le différentiel. Les négociations avec la Ville de Brest sont en cours, puisque les conventions seront renouvelées en 2022. Les nouvelles conventions avec les Villes du Mans et de Saint Herblain ont été négociées sur la base du taux moyen avec prise en charge pour la Ville du Mans des indemnités logement. La MJC de Guipry-Messac étudie actuellement l'hypothèse de conventionner le poste de direction.

Nous réaffirmons l'importance de conventionner les postes de direction avec la FRMJC, pour le réseau d'une part, et pour rompre l'isolement lié à la fonction. La fonction de direction est difficile, complexe dans de multiples dimensions, et requiert de grandes capacités d'adaptation. La situation COVID nous l'a encore davantage démontrée. Aujourd'hui, pouvoir s'appuyer sur un réseau efficient, pouvoir y partager ses questionnements, y trouver des pistes d'analyse, de réflexion et de l'outillage nous semble indispensable. Tout au long de l'année, nous nous sommes réuni·es chaque semaine pour faire face à la situation inédite que nous vivons. Ce travail s'est fait en lien avec la CMJCF, qui a mobilisé ses ressources (liens avec ministères, cabinets juridiques).

Bien entendu, dans cette situation anxiogène de COVID, notre attention a été mobilisée par la gestion de cette crise. Les autres questions concernant le réseau ont été mises au second plan.

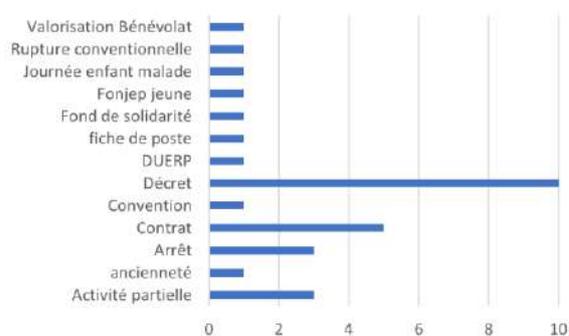
C'est un équilibre que nous allons rétablir. Cependant, nous allons aussi conserver la possibilité de nous réunir en visio régulièrement, tout en organisant également des temps en présentiel.

La mission tant attendue de soutien aux directions en matière RH a pu être créée en octobre 2021. Patrick Belloeil a commencé ce travail de recueil des besoins, de mise en commun, de travaux en petits groupes....

La fonction de soutien RH s'est notamment traduite par l'apport de réponses techniques ou d'éclairages extérieurs sur des problématiques rencontrées par les directions des MJC de Bretagne. Bien évidemment, ce sont les différents décrets qui ont le plus occupé les échanges, soit lors des réunions hebdomadaires des directions, soit dans le cadre des sollicitations individuelles.

Ce travail se construit sur une dynamique d'échanges qui permettent de construire collectivement des connaissances, des hypothèses de solutions ou de résolution à des problématiques données...

### Principaux sujets traités:



D'un point de vue technique, après avoir collecté les besoins des directions, nous avons développé :

- Un outil DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques du Personnel) dont la phase de test a été réalisée et qui va pouvoir être diffusé à l'ensemble du réseau. De la même façon, l'affichage obligatoire a fait l'objet d'une mise à jour et d'une diffusion dans le réseau.
- Un outil de calcul prenant en compte l'évolution de la convention ECLAT quant à la reprise de l'ancienneté a également été proposé à toutes les directions.
- Enfin, un outil facilitant la réalisation des contrats de travail est actuellement à l'essai.

Ces différents éléments visent à simplifier le travail des directions en mobilisant et en centralisant des ressources adaptables et ainsi réutilisables dans toutes les maisons.

Des analyses de pratiques ont permis à des collègues qui en ont fait la demande de pouvoir exposer, analyser de manière croisée des « situations questionnantes », c'est-à-dire des situations qui soit par leurs difficultés, soit par leurs réussites demandaient explicitation pour ajuster l'action. Chaque directeur-riche peut à la demande solliciter ses collègues pour créer un groupe d'analyses de cas, pour une séance. Anne JIQUEL, Reynald POUPELARD, Corinne LE FUSTEC et Patrick BELLOEIL peuvent animer ces groupes, ouverts à l'ensemble des directions.

La liste de diffusion réservée aux directeurs et directrices de MJC est très active (trop peut-être?), mais quand un collègue a besoin d'un outil, de faire part d'un questionnement, il peut en faire part et obtenir des réponses de la part de ses collègues. Les listes de diffusion vont prochainement devenir des listes [@frmjcbzhpd.l.org](mailto:@frmjcbzhpd.l.org) pour intégrer ainsi notre nouvelle réalité territoriale !

## Le dialogue social avec les salarié·es

### Le travail avec le CSE

Le CSE se réunit afin d'assurer l'expression collective des salarié·es permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et à la formation professionnelle. Il se réunit chaque mois, si la situation l'exige. Il est convenu que si les représentant·es des salarié·es n'ont pas de demandes ou de points à mettre à l'ordre du jour, la réunion ne se tient pas. La secrétaire du CSE adresse une proposition d'ordre du jour dans la semaine qui précède la réunion du CSE. La COVID et la possibilité de se réunir en visio ont facilité et encouragé des réunions plus fréquentes. Y ont été traitées cette année les questions suivantes : les critères d'attribution des chèques- vacances, les recrutements, l'intégration des collègues des Pays de la Loire, les arrêts maladie, les départs progressifs à la retraite, l'organigramme, le changement de secrétaire, de trésorier, le fonctionnement, la situation sanitaire et ses

incidences sur la vie de la FRMJC Bretagne/ perspectives, le télétravail et la mise en place d'un prime télétravail, une demande de prime.

Un autre sujet a mobilisé notre attention et notre énergie : la révision de l'accord d'entreprise dans le cadre d'une formation au dialogue social avec l'ensemble des salarié·es.

Depuis plusieurs années, la question de la surcharge mentale, des contraintes institutionnelles qui pèsent sur les professionnel·les, avait amené le CA à souhaiter qu'un travail approfondi puisse se faire sur le rapport au travail. De plus, le Conseil d'administration avait refusé l'octroi d'une prime défiscalisée en mars 2020 mais avait proposé l'ouverture d'une négociation salariale dans le cadre d'une révision de l'accord d'entreprise. Dans le souci d'associer l'ensemble du personnel à cette révision, il proposait la possibilité de faire appel à des prestataires et à notre avocate pour animer le dispositif.

Soucieux que ce travail réponde à un double objectif, la révision de l'accord FRMJC d'une part, mais aussi la possibilité de mettre en œuvre des démarches du même type dans les MJC, le CSE faisait le choix d'accompagner la révision de l'accord d'un temps de formation au dialogue social. Les déléguées du personnel et l'employeur ont construit ainsi un dispositif pour faire ce travail.

Il est à présent lancé et ouvert à l'ensemble des salarié-es et des directeur-rices associatifs, et bien entendu les administrateur-rices de la FRMJC y sont associé-es. Ainsi, en complément du travail de révision de l'accord d'entreprise, les salarié-es sont invité-es à participer à des ateliers de co-développement où, en petits groupes d'une dizaine de personnes, en toute confidentialité, ils et elles peuvent travailler sur cette question.

## 2- FRMJC & vie de réseau, ressource pour les MJC

Nous souhaitons rappeler que pour nous, un réseau, c'est à la fois des propositions et de la coordination émanant de la Fédération. Mais c'est aussi un travail horizontal à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de formation, de mises en action partagée, des séminaires et des chantiers thématiques.

### Sur fond de la crise Covid - Télétravail et visioconférences

Comme le précisait Gérard dans son rapport moral "à chaque chose malheur est bon". La crise COVID nous a appris à continuer à travailler en réseau, à renforcer notre démocratie et à diminuer nos temps de déplacements, en nous montrant que nous pouvons aussi utiliser ces manières de travailler ensemble.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de supprimer le présentiel, mais de mixer nos manières de fonctionner. Parfois un temps de travail sur un sujet, une thématique ou un outil est nécessaire pour plusieurs collègues, mais une à deux heures suffisent. Nous savons maintenant qu'il est possible rapidement de s'organiser des temps de travail de ce type que ce soit entre professionnel·les, entre administrateur-rices, en groupes thématiques. Cela nous a également permis d'accueillir les MJC des Pays de la Loire sans difficulté.

## Synthèse de la présence fédérale dans les MJC

En synthèse, un tableau qui montre la présence des administrateur-rices et des salarié-es de la Fédération auprès des MJC dans les instances, groupes de travail, projet et réflexions collectives :

MJC	RENCONTRES ET OBJETS
<b>MJC BÉGARD</b>	Instances (4)- Service civique & tutorat / Formation mécanisme de l'engagement chez les jeunes / numérique / JA/ Web série/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / Soutien RH (3)
<b>MJC LAMBALLE</b>	Instances (3)-recrutement (3)- PROJET JEUNES (6) Service Civique & tutorat / Miroir notre histoire / Formation débat citoyen & mécanisme de l'engagement chez les jeunes / numérique / JA/ Web série/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / formation DEJEPS / Soutien RH (2) / Accueil collectif dynamique Jeunesse
<b>MJC QUINTIN</b>	Instances (3)- recrutement (8)- rencontre Ville- Moi et les Autres / Formation débat citoyen & mécanisme de l'engagement chez les jeunes / Service Civique & tutorat / numérique / JA- accompagnement nouvelle direction/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / formation DEJEPS / soutien RH (7)
<b>MJC du Plateau</b>	Instances (5)- projet associatif (2) – accompagnement travail jeunesse- suivi dossier juridique Non à la Haine / Service Civique & tutorat / Formation débat citoyen & mécanisme de l'engagement chez les jeunes / numérique/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / Fiches de paye / Soutien RH (3)/ Culture
<b>MJC Harteloire</b>	Instances (5)- Ville de Brest (COBRAEEQ, RV... (7)- Moi et les Autres / Non à la haine / This game called Life/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / Soutien RH (2)/ Formation DEJEPS
<b>MJC Pen Ar Creac'h</b>	Instances (7)- Ville de Brest (COBRAEEQ, RV... (7) – recrutements et remplacement ( 8) - accompagnement et suivi de la procédure de licenciement économique de la MJC de Pen Ar Créac'h, (25)- accompagnement nouvelles directions/ Soutien RH (47) - intérim de direction
<b>Pilier rouge</b>	Instances (7)- Ville de Brest (COBRAEEQ, RV... (7)- Soutien RH (2)
<b>MJC Douarnenez</b>	Instances (3)- Recrutement (8)- rencontres Ville (3)- KTS / Vie affective & sexuelle / Moi et les Autres- accompagnement nouvelle direction / Web série/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / Soutien RH (7)/ Culture
<b>MJC Morlaix</b>	Instances (5)- Junior associations/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité
<b>MJC Scaër</b>	Instances (2)_- lancement diagnostic avec la CAF (2)- KTS- Web série / Soutien RH (3)/ Culture

<b>MJC Trégunc</b>	Instances (2) - Formation débat citoyen & mécanisme de l'engagement chez les jeunes & OC /KTS /Moi et les Autres/Service Civique & tutorat/ web série / formation DEJEPS/Soutien RH (1)/Plan de mobilisation régional Jeunesse
<b>MJC Kerfeunteun</b>	Instances - Service Civique / Moi et les Autres / numérique / Des-Infox/ formation DEJEPS / Soutien RH (5)/ Cap « le projet social »
<b>Antipode MJC</b>	Instances (8)- recrutement (20)- relations ville/DRAC- comité – travail RH/ Numérique/Culture
<b>MJC/Maison de Suède</b>	Instances (5)- rencontres (3)- relations ville Réflexion sur l'accueil de stagiaire / Service Civique / Service Civique Collectif / formation DEJEPS
<b>MJC Bréquigny</b>	Instances (5)- relations ville Moi et les Autres / KTS / numérique / Service Civique & tutorat / Service Civique collectif- Jazz à l'ouest/ Soutien RH (8)/ formation DEJEPS
<b>MJC Grand Cordel</b>	Instances (5)- KTS / Service Civique & tutorat / Soutien RH (3) / Culture
<b>MJC La Paillette</b>	Instances (3)- travail RH (remplacement de la direction en arrêt- relations ville / Soutien RH (1)/ Culture
<b>MJC Pacé</b>	Instances (3) – convention- Des-Infox / Non à la Haine / Service Civique & Tutorat / Service Civique Collectif/ Labellisation volontariat européen (corps européen de solidarité / formation DEJEPS /Soutien RH (2)/ Culture
<b>MJC Guipry-Messac</b>	Instances (3)- comité de pilotage vie sociale (1)- travail sur la convention de poste / Formation DEJEPS
<b>MJC Corps-Nuds</b>	Instances (3)- accompagnement questions RH- dynamiser le projet et le CA- conseil finances / Soutien RH (7)
<b>MJC Servon/vilaine</b>	Instances (1)- accompagnement CAF- projet de jeunes- KTS / Service Civique et tutorat / Service Civique collectif / JA / Droits Culturels CA – Fiches de paye- accompagnement compta
<b>MJC Parthenay</b>	Rencontres avec la Ville (8) / Face à de nouveaux enjeux de développement sociaux, éducatifs et culturels, travail de réflexion pour renforcer les liens sociaux, familiaux et associatifs de la commune en lien avec les élu.e.s locaux / Travail de développement de projet culturel sur la Parth'âges (3ème lieu) / Travail de soutien et d'accompagnement des associations pour favoriser l'engagement citoyen / Anniversaire
<b>MJC la Bouvardière</b>	Instances (2) - Échanges Ville (2) / Labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité)
<b>MJC J.Prévert</b>	Instances (2)- Échanges Ville (2)- Labellisation volontariat européen (Corps Européen de Solidarité) – Mise en place du diagnostic social partagé/ Soutien RH (1)
<b>MJC Le Ronceray</b>	Instances (3)- échanges Ville (2)- recrutement
<b>MJC Saumur</b>	Rencontre du bureau-échanges avec le Président
<b>MJC Le Lude</b>	Rencontres
<b>MJC Coulongé</b>	Rencontres
<b>MJC joué Labbé</b>	Rencontres
<b>MJC Mayet</b>	Rencontres

## Des administrateur·rices impliqués

La FRMJC BRETAGNE a été représentée au cours de l'année par ses administrateur·rices, par la directrice régionale, par des membres de l'équipe d'animation régionale pour des instances (CA, AG), pour des temps de travail sur des problématiques, sur des projets, actions, ...

### *Les instances de la FRMJC*

#### ► Les Conseils d'Administration

*Les CA de la FRMJC depuis la dernière Assemblée Générale se sont tenus les 3 & 30 juin 2020, 15 octobre 2020, 30 janvier 2021, 9 avril 2021 et 7 juin 2021. Ont été abordées :*

- *Les questions liées à l'environnement politique de notre société : loi sur le séparatisme, le SNU, les élections régionales*
- *Nos relations avec les financeurs et partenaires principalement les villes avec lesquelles nous sommes conventionnées, mais aussi le Conseil Régional avec lequel il va falloir à nouveau négocier, la CAF, des instances dans lesquelles nous sommes représentées, comme le COBRAAEQ à Brest, le comité de pilotage de la Ville de Rennes, le CRAJEP, la CAF..*
- *La CMJCF, ce qu'elle nous apporte, ce en quoi nous contribuons. La convergence a été un sujet important*
- *Les MJC et leurs réalités, avec un fort soutien aux MJC en situation difficile*
- *Des questions RH, départ progressif en retraite, remplacements de directions, accueil de nouvelles directions*
- *Le dialogue social*
- *Les projets, la web-série, les malles, les formations, les travaux des collectifs thématiques, les travaux des groupes professionnels*

#### ► Les bureaux

Chaque CA a été précédé d'un bureau, mais il y a parfois 2 à 3 bureaux entre deux CA pour prendre des décisions liées à des questions RH ou des situations difficiles. Dans le cas des bureaux, les réunions en visio permettent davantage de réactivité, ce qui renforce le suivi régulier de la vie fédérale. Dans cette situation de COVID, nous avons expérimenté des bureaux plus fréquents, notamment dans le cas de situations complexes (RH...).

#### ► Un groupe de travail ouvert

Il est ouvert à l'ensemble des membres du CA et des élu·es des MJC des Pays de la Loire s'est réuni à deux reprises pour travailler sur la révision des statuts afin de finaliser notre convergence des deux régions. C'était l'objet de notre Assemblée Générale Extraordinaire de ce matin.

Ce même groupe a préparé cette Assemblée Générale Ordinaire qui se veut un temps de rencontre conviviale de nos MJC des deux régions, qui après avoir travaillé pendant des mois en visio se rencontrent.

Par ailleurs, un plan de formation des bénévoles a été mis en œuvre, financé conjointement par la région et l'État. Il a été partiellement réalisé en raison de la crise sanitaire (cf partie 4 - Formations)

## Une équipe d'animation présente

### Des outils au service des MJC

#### ► Les outils de communication

##### *À l'interne – En phase d'études et d'expérimentation*

Force est de constater que le contexte sanitaire et les périodes de confinement ont engendré une forte augmentation de la communication numérique. Pour le pire et le meilleur ! Elle a certes permis de maintenir le lien entre salarié·es, administrateur·rices, bénévoles, réseau MJC, partenaires, etc...

Pour autant, il est évident que cela a un fort impact sur la charge de travail pour tout un chacun, notamment sur le nombre de mails quotidiens reçus et à traiter. Certes, les messages électroniques restent à ce jour, la manière la plus efficace de communiquer à travers tout le réseau, particulièrement via les mailing listes. À condition bien entendu que celles-ci soient à jour... [ À ce sujet, pour ajout ou suppression aux listes, merci d'envoyer un mail à Johanna – [secretariat@frmjcbretagne.org](mailto:secretariat@frmjcbretagne.org)].

Cependant, à la suite du constat de la surcharge d'information en 2020, la FRMJC a à cœur d'améliorer ses méthodes de communication. Ce projet mérite une période d'analyse et d'expérimentation. En effet, multiplier les vecteurs de communication ne sous-entend pas forcément une meilleure diffusion de l'information.

Courant 2020, un travail de mises à jour des coordonnées générales des MJC s'est révélé indispensable car faisant l'objet de demandes extérieures quotidiennes à la FRMJC. La liste et les coordonnées des MJC BZH-PDL sont désormais disponibles sous forme d'un répertoire à télécharger, sur le site de la FRMJC ainsi qu'une carte interactive des MJC. <https://www.frmjcbretagne.org/qui-sommes-nous/>

Pour le créer, le choix qui nous est apparu le plus pertinent, a été de mettre en place des outils collaboratifs en ligne. Collaboratif dans le sens où chacun·e des concerné·es le complète et le tient à jour. En ligne, pour être actualisé automatiquement (départs, embauches, remplacements, etc...) pour toutes personnes disposant du lien.

En effet, compte tenu de l'étendue du réseau, l'organisation fonctionnelle actuelle du siège ne permet pas de dégager le temps de travail nécessaire et de disposer de toutes les informations internes aux MJC nécessaires pour compléter et actualiser régulièrement toutes les données.

La mise à jour automatique des données constitue, donc l'atout majeur qu'offrent les tableaux en ligne. Ceci vaut pour les contacts mais aussi pour l'organisation et la logistique d'évènements, de rencontres, de projets collectifs, de formation, ... et ce, à l'échelle de 2 régions.

Et notamment, en 2020, pour répondre aux demandes des partenaires et institutions sur les conséquences de la crise, données budgétaires et alternatives proposées par les MJC.

Cette méthode vise également à limiter le nombre de mails et pièces jointes, pour des raisons écologiques bien évidemment (un mail équivaut à la production d'un sac plastique ! Difficile d'imaginer ce que cela peut représenter à l'échelle mondiale, rien que sur une journée...) et pour alléger le traitement de mails de chacun·e.

La question des nouveaux outils de communication est donc au centre des préoccupations de la FRMJC pour optimiser la diffusion des informations. Bien évidemment, de celle-ci découle la question de « l'éthique » des outils.

Pour mieux comprendre ces enjeux, Glenn HASCOET et Sacha BELIN, administrateurs de la MJC Harteloire nous ont proposé, en mars 2021, une formation très intéressante à ce sujet : « *Outils libres de droits et collaboratifs* ». Ils nous ont éclairé·es sur la définition « libres de droit » et « collaboratifs » et nous avons abordé différents types d'outils. Pour certains, nous les utilisons déjà (mailing listes Infini, Framadate, Framaform, etc..) et découvert certains, par exemple, Framateam (type messagerie instantanée). Nous le testons actuellement, en interne, dans un premier temps. De cette formation, est également ressorti le fait que tous ces outils ne sont pas aboutis et n'ont malheureusement pas encore toutes les fonctions que peuvent offrir Google ou Windows. Par exemple, pour le moment, l'utilisation de Framadoc et Framacalc (équivalent de Word et Excel en ligne) n'est pas optimale. Cependant, l'atout non négligeable des logiciels libres, réside dans le fait qu'ils évoluent constamment car soumis à étude, réflexion et correction. L'objectif est donc d'arriver à ne plus utiliser que des logiciels libres et ce le plus rapidement possible. Mais il va sans dire que ces outils, pour être opérants, nécessitent l'engagement de chacun·e..

Nous ouvrons un chantier pour faire l'étude de ce qui serait le plus adapté à notre réseau... L'outil SLACK est également expérimenté, via la CMJCF.

Et également dans la to-do liste des outils à retravailler : livret d'accueil des administrateur·rices, des salarié·es.

### *À l'externe – Un axe à renforcer*

La **newsletter** ne paraît pas suffisamment régulièrement et son format est à revoir, en lien avec les productions du réseau national

Le **site internet** sera très prochainement actualisé et renommé [frmjc-bretagne-paysdelaloire.org](http://frmjc-bretagne-paysdelaloire.org). Il permet de recenser un certain nombre de données. Toujours dans l'optique d'améliorer la communication, des membres de l'équipe se forment progressivement sur Wordpress pour l'administration du site internet. Ainsi, ont été créés les onglets « outils pédagogiques », « recrutement FRMJC et MJC BZH-PDL »,..., et les pages « formation » alimentées des liens de téléchargement des dossiers d'inscription, calendriers, etc.. afin de disposer directement de l'information ou de renvoyer les personnes vers le site, évitant donc mails et PJ.

Un autre objectif en 2021 est de réussir à se dégager du temps afin de créer des sections « intranet » sur le site de la FRMJC, accessibles sur autorisation en fonction du public concerné. Celui permettrait aux

salarié·es d'avoir directement accès aux documents administratifs actualisés (fiche de remboursement, fiche de congé, etc..). L'idée est également de créer un espace « ressources » des outils et documents mutualisés et partagés (Gestion, RH,..) pour les directeur·rices et à plus long terme pour les stagiaires DEJEPS et DESJEPS, les Services Civiques, les volontaires européen·nes,...

Et bien entendu, la valorisation de la FRMJC dans les travaux des MJC, dans leurs rapports d'activités, dans leur plaquette, dans les actions menées avec les partenaires, est essentielle.

Ces deux éléments méritent notre attention en 2021.

### ► **Des outils comptables**

Clôture des comptes : la FRMJC accompagne la MJC de Servon-sur-Vilaine, la FDMJC des Côtes d'Armor. Elle a pu également en 2020 accompagner en comptabilité la MJC de Servon en l'absence de sa comptable

Un Service paye a été mis en place. Les MJC de Servon/vilaine, du Plateau et la FDMJC 22 ont confié leurs payes à la FRMJC. Le service est à présent opérationnel et peut se développer.

## Des temps de rencontres dans notre réseau -Espaces d'animation thématiques

### Face à la crise

**Des rencontres de directeur·rices**, à l'échelle régionale se sont déroulées chaque semaine pour faire face à la crise (comme cité ci-dessus).

### **Rencontres régionales d'animateur·rices et de coordinateur·rices**

Un rassemblement à la MJC de Lamballe a eu lieu au mois de février 2020, pour aborder les questions autour de la mobilisation des personnes. L'association "Si on s'alliait" ([sionsalliait.org](http://sionsalliait.org)) est intervenue toute la journée afin de faire réfléchir le collectif autour cette notion de "Mobilisation" et de la démarche de la construction d'une action collective au travers de la méthode de Saul Alinsky.

Pour répondre aux besoins liés au contexte sanitaire, avec l'aide de Jeanne DINOMAIS, pédo-psychiatre/analyste, nous souhaitons donner des repères et des éléments d'analyse pour comprendre et mieux appréhender ce nouveau cadre d'accueil de nos publics.

Une formation de 2 jours "Ré-accueillir son public avec le Covid 19", en partenariat avec les CEMEA était proposée. Plusieurs animateur·rices Enfance et Jeunesse de notre réseau y ont participé. Elle avait pour objectif d'imaginer et de ré-adapter nos procédures d'accueil pour les publics mineurs en vue de préparer les vacances d'été. Nous nous sommes penché·es plus précisément sur l'organisation des activités et l'aménagement des espaces.

## ► Dimension « Jeunesse »

Lancée en 2019, la dynamique autour des projections du film documentaire "L'Époque" s'est poursuivie sur le début de l'année 2020. La Fédération des MJC de Bretagne a travaillé en co-construction avec les MJC et les jeunes du réseau à la mise en place de ciné-débats autour de ce documentaire. Tous les débats ont été pris en note ou filmés. Cela a permis de créer de la matière pour amorcer une réflexion sur l'engagement politique et citoyen des jeunes, tout comme sur le sens que nous donnons à la question de la jeunesse. Les projections ont eu lieu en janvier 2020 dans les quatre MJC des Côtes d'Armor. D'autres MJC du Finistère et d'Ille et Vilaine ont travaillé sur l'organisation de projection plus tard dans l'année, annulées en raison du contexte sanitaire. Ce projet a mobilisé les animateur-rices et coordinateur-rices jeunesse, dans l'accompagnement des jeunes des MJC pour l'animation de débat à l'issue de la projection du film : Quelle thématique avez-vous envie d'aborder ? Comment organiser un débat ? Pourquoi ? Avec quels outils ?

Notons le nombre de jeunes engagés dans les CA.

## ► Dimension « Social »

La place de la dimension sociale dans le projet MJC se situe au cœur de tous les espaces de rencontres, de partages et d'animation de nos Maisons. Ce n'est pas un secteur à part, mais bien un sujet qui s'anime auprès de chaque groupe accueilli : enfants, jeunes, parents, pratiquant-es, spectateur-rices, habitant-es, ... Tout l'enjeu est de faire vivre un agrément EVS ou Centre Social dans le projet global d'Éducation Populaire des MJC.

La FRMJC constate des besoins d'échanges de pratiques et de co-formation dans le réseau pour :

- Mieux connaître l'interlocuteur institutionnel CAF et faire valoir le projet des MJC
- Créer une méthodologie issue des expériences des autres, dans le développement et/ou renouvellement d'un agrément
- Se rencontrer entre animateur-rices / référent-es Vie Sociale et Familiale et mutualiser leurs constats, échanger sur leurs réussites et difficultés, pour enfin imaginer et troquer des idées nouvelles.

En lien avec Anne Jiquel (directrice de la MJC de Quimper), nous avons rassemblé le réseau pour entamer cette dynamique.

## ► Dimension « Culture »

Dans ce contexte sanitaire difficile, l'équipe de la FRMJC a souhaité relancer des temps de rencontres, d'échanges, d'inventions collectives, d'alternatives de nos projets et secteurs culturels en Bretagne. Lors de ces rencontres, nous avons pu échanger sur nos réalités et nos inquiétudes sur la mise en place de projets culturels dans nos Maisons. Plusieurs idées et outils ont été partagés :

- Comment ouvrir nos salles de spectacles en respect du protocole sanitaire ?
- Soutenir la pratique artistique en animateur-rices.
- Comment leur faciliter les accès à nos Maisons pour une pratique dont la finalité est la création autonome ?
- Maintenir nos relations avec l'Éducation Nationale.
- Soutenir les collectifs et artistes face à la situation actuelle.
- Organiser les inscriptions aux ateliers dans un contexte d'incertitude pour la rentrée de septembre.

## ► Dimension « internationale »

cf Partie 3- Corps Européen-ne de Solidarité

## ► Dimension « numérique »

Nos MJC sont de vrais lieux d'accompagnement et de rencontres autour du numérique : Promeneurs du Net, ateliers de fabrication et de détournement d'objets informatiques, espace geek, lutte contre la facture numérique, ....

Le numérique est au cœur des transformations culturelles de notre société : réseaux sociaux, information, protection des données personnelles, jeux vidéo, dématérialisations administratives, ...

Autant de sujets qui bousculent nos pratiques culturelles et viennent créer des ruptures entre générations. Accompagner, éduquer au numérique en développant l'esprit critique et l'autonomie des personnes sont au centre de notre projet.

Dans cette optique, nous avons proposé un échange à travers tout le réseau, autour de ces questions. Pour mieux connaître les actions réalisées dans les MJC bretonnes, mutualiser les observations et présenter les réflexions de la fédération et de la confédération des MJC.

4 rencontres ont eu lieu. Y ont participé les MJC de St Briec, Rennes, Quintin, Bégard, Scaër, Douarnenez, Trégunc, Lamballe et Quimper.

# Une fédération des Régions, des fédérations & antennes départementales et des MJC ancrées dans des coopérations

## Dans son réseau d'affiliation, tout d'abord : un espace privilégié de coopérations avec la CMJCF

Notre réseau régional, départemental est également un réseau national : celui de la CMJCF. Nous y contribuons via des commissions, les Conseils d'Administration, des groupes de travail et des regroupements. Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un seul réseau de MJC verra le jour. Nous nous réjouissons de la naissance prochaine d'un seul réseau réunissant les 1000 MJC de France. Il est, en effet important que notre voix soit portée et entendue nationalement.

La refondation, entamée il y a près de deux années maintenant, commence à produire des effets. L'équipe nationale s'est renforcée pour être encore plus que jamais un appui, une ressource pour les régions et les MJC, mais aussi un espace de travail horizontal permettant la mutualisation. Nous le vivons très concrètement dans la crise sanitaire que nous traversons aujourd'hui.

La FRMJC est représentée par Filipe NOVAIS au CA confédéral. Il est également membre du groupe de travail sur la convergence qui est fortement mobilisé afin de finaliser la convergence au 1er janvier 2022. D'autres élu-es sont impliqués : Marielle LECOMTE sur le groupe accueillir en Droits Culturels et sur le groupe social, Filipe NOVAIS sur la commission Jeunesse, Michel VALLÉE sur le Pass Culture, et Gérard BRICET dans les Assemblées Générales et différents temps de travail nationaux.

Corinne participe aux réunions du collectif des directeur-rices régionaux, qui permet de partager des enjeux, des préoccupations, de partager des analyses et de mettre en commun des besoins, ainsi qu' au chantier Formation. Céline est associée aux groupes Culture et Social, Solène aux commissions Jeunesse et Services Civiques, Juliette à la commission Internationale, Patrick au groupe "crise covid'.... Anne JIQUEL copilote un chantier sur le Social.

Nous tenons à cette occasion à remercier Daniel FREDOUT, directeur général, pour le travail réalisé au fil des années et accueillir Patrick CHENU, nouveau directeur de la CMJCF. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles missions. Nous remercions également toute l'équipe de la CMJCF avec laquelle au gré des dossiers nous contribuons. Merci tout particulièrement à Marion, notre interlocutrice régionale.

Dans le cadre d'un positionnement national, à l'occasion des élections régionales, nous avons adressé à l'ensemble des listes candidates dans nos deux régions, **un plaidoyer** pour indiquer les 8 mesures dont nous souhaiterions la mise en œuvre. L'écriture de ce plaidoyer a été coordonnée par la CMJCF.

La FRMJC en lien avec les MJC qui ont souhaité s'en saisir, se sont positionnées **sur la loi séparatisme** en soulignant les dangers. Elle a préparé un dossier, adressé à l'ensemble des Conseils d'Administration, qui nombreux ont pris position. Ils ont adressé un courrier d'interpellation, à leurs député-es et sénateur-rices. Des groupes de travail ont commencé à réfléchir à des outils de débats et à des actions autour cette question.

Les différentes commissions et CAP de la CMJCF en cours en 2020-2021

### ► Commission Jeunesse

La commission Jeunesse confédérale est un lieu de travail sur l'actualité des dispositifs Jeunesse (colos apprenantes, SNU...) et sur l'action Jeunesse dans le réseau des MJC de France.

Les rencontres de 2020 ont eu lieu en visio-conférence les 5 février, 4 mai, 17 juin, 13 octobre et 7 décembre. Juliette GOUGEON-MORIN ou Solène ROUAS et Filipe NOVAIS y représentent la FRMJC.

## ► Commission Culture

La CMJCF souhaite interroger le réseau des MJC sur cette question : « Quel acteur culturel des territoires est notre réseau ? »

Pour y parvenir, elle se donne une fiche de route :

- 4 thématiques de travail du réseau pour contribuer à la réflexion collective, dans un 1<sup>er</sup> temps
  - Patrimoines (matériel, immatériel – espace d’expérimentations, de transmission – par l’humain, souvent de pair à pair, de savoir-faire, d’histoire... - valorisation des patrimoines du territoire via des actions - le lieu MJC = son histoire, ses murs, son architecture...)
  - Relations aux artistes (résidences, commandes pédagogiques, engagements réciproques...)
  - Culture scientifique et technique incluant la dimension numérique et sociologique
  - Pédagogies mises en œuvre
- 4 autres thématiques, dans un second temps :
  - Place dans les filières artistiques > approche pluridisciplinaire par les MJC – positionnement complexe...
  - Question des alliances > la MJC dans sa fonction d’agent de développement local = multitude de partenaires – mise en lien avec des réseaux – fédérations nationales...
  - Pratiques artistiques en amateur (lien avec le cycle de travail sur la question en Occitanie Pyrénées)
  - Droits Culturels (culture et citoyenneté – émancipation...)
  - Le groupe qui « coordonne » ce travail se donne une année pour animer la parole et produire un document commun de communication qui rende lisible notre rôle d’acteur culturel.
  - Afin de ne pas faire de ce document un outil « hors sol », la FRMJC souhaite associer le réseau breton. Les MJC de la Paillette, de Trégunc, de Douarnenez et de Bégard participent à cette réflexion. La FRMJC y est représentée par Céline MALINGE.

## ► Le Pass Culture

Les MJC et leurs fédérations axent leur projet d’Éducation Populaire autour de la pratique culturelle. En cela, elles se reconnaissent dans la définition de la culture de la Déclaration de Fribourg : « *Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu’il donne à son existence et à son développement* ». Elles travaillent la culture dans une logique émancipatrice d’apprentissage de la citoyenneté au service de la transformation sociale.

Considérant qu’aujourd’hui l’un des principaux freins à la pratique d’une activité artistique et culturelle chez les jeunes est son coût, le Pass Culture est un dispositif pouvant être utile pour remédier à cette situation. Il relève de ce fait, d’une aide bénéfique pour les jeunes fréquentant nos associations.

Néanmoins, au regard du projet d’Éducation Populaire que nous portons et de notre acception de la culture, nous sommes convaincu-es qu’un accompagnement des jeunes, dans leur utilisation du Pass Culture, est indispensable. Ce, notamment afin d’éviter que la majorité des bénéficiaires ne soit composée de jeunes ayant déjà des pratiques artistiques et culturelles assidues, avec pour conséquence d’amplifier les inégalités préexistantes.

Notre réseau national a donc décidé de réaliser une charte présentant les conditions d’usage du Pass Culture, dans le respect de nos principes d’Éducation Populaire. Un groupe de représentant-es de notre réseau, en lien direct avec Raphaël SOUYRIS (Animateur réseau national - Actions culturelles et citoyennes) entame les discussions avec les interlocuteur-rices nationaux-ales pour le déploiement du Pass Culture. L’objectif est d’imaginer une proposition qui tend à répondre à nos constats pour l’ouverture culturelle et l’accompagnement artistique. Michel VALLÉE, administrateur de la FRMJC et d’ Antipode MJC participe à ce groupe de réflexion nationale.

## ► Commission Service Civique

Les commissions Service Civique sont le lieu de discussion des acteur·rices du Service Civique à l'échelle nationale. La CMJCF bénéficie d'un agrément collectif et réparti selon les besoins entre les régions. Le nombre de contrats de Service Civique et plus largement les modalités de l'agrément collectif des MJC sont le fruit de négociations entre l'Agence du Service Civique et la CMJCF, alimentées par cette commission. En 2020, nous avons établi une grille d'auto-évaluation des pratiques dans le réseau des MJC autour du Service Civique et nous avons pour idée de produire prochainement une Chartes du Service Civique dans le réseau MJC de France.

Les rencontres ont eu lieu en visio-conférence les 16 septembre 2020, 13 octobre 2020, 20 novembre 2020, 10 décembre 2020 (rencontre inter-réseau), 15 janvier 2021. La FRMJC est représentée par Juliette GOUGEON-MORIN ou Solène ROUAS.

## ► Cap Formation

Le Cap formation s'est fixé différents objectifs.

De quelles formations avons-nous besoin aujourd'hui pour répondre aux besoins des publics des MJC ? Il nous a semblé crucial de remettre au centre des pratiques d'Éducation Populaire pour les professionnel·les et les bénévoles. Cela veut dire faire l'état des lieux des pratiques en cours et des besoins en formation. Cela passe aussi par des échanges sur les pratiques pédagogiques des formations conduites et produites dans les FRMJC.

Un autre axe consiste à valoriser les formations des bénévoles (catalogues et formation en cours d'action).

Nous souhaitons également mobiliser et mutualiser nos ressources pour que plusieurs régions conduisent conjointement des formations courtes, des réponses à des appels d'offres, comme celui d'Uniformation que la région Bretagne va porter nationalement cette année.

## ► CAP Accueil inconditionnel et inclusif

Ce CAP (Chantier d'Action Prioritaire) rassemble des fédérations et des MJC de toute la France autour de la question de l'accueil inconditionnel et inclusif dans les MJC à travers différents aspects :

- L'aménagement de l'espace
- La communication
- L'inclusion des personnes
- Le " hors les murs "

Le groupe souhaite travailler sur un livrable à destination du réseau des MJC et de ses partenaires avec l'outil en ligne " Prezy ". Le but est de mettre en lumière des pratiques déjà existantes dans le réseau et de donner des pistes de réflexion pour faire évoluer nos pratiques en termes d'accueil. Plusieurs MJC bretonnes ont participé à ce CAP, notamment la MJC de l'Harteloire qui a témoigné de l'aménagement de l'espace dans la MJC et de ce qu'il produit. Le groupe a également souhaité que la formation " Accueillir en Droits Culturels " proposée par la FRMJC à son réseau soit déployée à l'échelle nationale afin de participer à cette réflexion sur l'accueil.

Les rencontres ont eu lieu en visio-conférence les 20 octobre, 4 novembre, 8 décembre 2020 et 21 janvier 2021.

## ► CAP Outils collaboratifs

Ce CAP (Chantier d'Action Prioritaire) a pour ambition de créer un outil collaboratif en ligne, sous forme de carte du réseau des MJC françaises. Elle recenserait dans un premier temps les informations nécessaires pour une vision globale du réseau par les professionnel·les (adresse, date de création de la MJC, nombre d'adhérent·es, équipements, affiliation, budget, activités, fonctions mutualisées etc.). Dans un deuxième temps, elle inclurait les partenaires ou personnes extérieures au réseau qui souhaiteraient en connaître les activités.

Les rencontres ont eu lieu en visio-conférence les 23 novembre 2020 et 7 janvier 2021.

## ► Cap Social

En 2020, l'animation de la vie sociale s'est avérée particulièrement primordiale pour faire face à la crise sanitaire et au manque de lien social entre les habitant-es qui en a découlé. Au niveau confédéral, l'AVS s'est incarnée par la mise en œuvre de la CPO signée avec la CNAF et la participation aux Comités Partenariaux AVS et Enfance Jeunesse, dédiée à la gestion de la crise sanitaire.

En effet, pour la première fois en 2019 et pour une durée de quatre ans (2019-2022), a été signée une convention pluriannuelle d'objectifs entre la CNAF et la CMJCF. Toutes deux se sont retrouvées autour d'une mission commune : assurer et améliorer le vivre ensemble de la pluralité des acteur-rices d'un territoire.

Ainsi, la politique de la CNAF à destination de la Petite Enfance, de la Jeunesse ou de la Famille et sa volonté d'œuvrer toujours davantage pour l'inclusion des habitant-es dans les projets locaux, a fait écho aux actions entreprises par les MJC, qui chaque jour défendent ces enjeux indispensables au bon fonctionnement d'une société.

2020 a vu naître la création du groupe de travail Animation de la Vie Sociale (AVS), réunissant des professionnel-les de Fédérations régionales et de MJC.

Les acteur-rices du groupe se sont réuni-es trois fois entre janvier et novembre via les six régions suivantes qui y sont représentées :

Auvergne-Rhône Alpes, Bretagne, Champagne-Ardenne, Occitanie-Méditerranée, Occitanie-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Notre région est représentée par Anne JIQUEL, directrice de la MJC de Kerfeuteun à Quimper.

Après avoir échangé sur les spécificités territoriales de l'AVS, les enjeux communs ou bien encore les conséquences de la crise sanitaire qui a ont marqué presque l'intégralité de l'année 2020, les participant-es du groupe de travail ont défini deux grands axes de travail :

- Un séminaire national AVS (29 et 30 juin 2021 à Troyes) pour les professionnel-les de structures ayant un agrément EVS ou CS pour répondre au fort besoin d'échanges et de partage d'expérience.
- La création d'un document de communication à destination des CAF afin d'explicitier les actions du réseau et nos champs d'expertises. Il se compose d'un document de présentation générale et de 6 fiches thématiques qui portent sur l'Animation de la Vie Sociale (AVS), l'accueil et l'accès aux droits, l'évaluation, la formation, la parentalité et la PSJ.

## Des espaces de coopération avec d'autres partenaires

La FRMJC, même si elle est fortement centrée sur son réseau interne, n'en est pas moins impliquée avec d'autres partenaires.

### ► Les Fédérations d'Éducation Populaire amies dans le Finistère

Co-construction de la Journée Jeunesse Finistère avec la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, Familles Rurales du Finistère, l'UBAPAR, Le Centre Social Ty Glazik, la CAF 29 et le Conseil Départemental 29, pour sensibiliser les (nouveaux-elles) élu-es à l'intérêt de mettre en œuvre de réelles politiques Jeunesse et valoriser les initiatives des jeunes.

### ► Comité Régional de la Mobilité (CoRéMob)

La fédération est aussi représentée au sein du Comité Régional de la Mobilité. Ce comité est une instance de « concertation et d'action devant permettre de faciliter la coordination et la mise en réseau des acteur-rices du territoire breton concerné-es par la mobilité européenne et internationale. Ce comité est piloté conjointement par l'État et par le Conseil régional depuis sa mise en place en Bretagne, en juin 2015. Il est ouvert à toutes les structures et acteurs de la mobilité internationale, qu'ils soient issus du secteur de l'éducation formelle, de l'éducation non-formelle ou de la formation professionnelle."

Durant l'année 2020, différents temps de travail ont été instaurés pour travailler sur la clôture du dossier de Partenariat Stratégique Régional que la fédération a coordonné sur la période 2016-2020. Des temps d'échanges de pratiques ont permis de repenser les pratiques d'accompagnement des volontaires accueilli-es en Bretagne et envoyé-es en Europe, ainsi que de leur tuteur-rices, dans le cadre d'une crise sanitaire.

### ► CRAJEP / CESER

Nous travaillons avec le **CRAJEP** pour une demande de financement équitable entre fédérations d'Éducation Populaire à l'échelle de la région Bretagne. À ce jour, nous ne sommes pas financés par la Région Bretagne. Filipe NOVAIS, trésorier de la FRMJC siège au CRAJEP et le représente au CESER. Il participe toute l'année aux différentes réunions (plénières, commissions, bureaux, groupes de travail) comme tou-tes les représentant-es. Il rend compte à différents moments de l'année au Bureau du CRAJEP des travaux en cours. Pour cela, nous avons mis en place une méthode de consultation du réseau du CRAJEP sur les travaux menés, se traduisant par l'envoi des ordres du jour des réunions auxquelles participait notre représentant. L'objectif étant de faire remonter un maximum d'avis sur les sujets abordés. Cependant, nous avons constaté que cette méthode ne fonctionne pas, ou peu. Le Bureau du CRAJEP a continué lui à contribuer aux discussions. Nous nous réinterrogeons en ce moment sur une nouvelle méthode plus appropriée au réseau. Le CRAJEP, au travers de la voix de son représentant, a souhaité insister sur l'importance d'aller au contact des jeunes, qui sont les premier-ères intéressé-es, afin de les auditionner et de connaître leurs ressentis sur les enjeux abordés dans cette étude. Ce souhait a été partagé par plusieurs membres de la commission. Nous avons à ce jour réalisé plus d'une soixantaine d'auditions de jeunes, directement dans leurs lycées. Notre représentant s'est naturellement proposé de participer au groupe de travail ainsi qu'aux auditions des jeunes.

### Les expressions du CESER sur la crise sanitaire « la Covid »

Le CESER, dans une volonté de participer à la compréhension de la crise sanitaire ainsi qu'à l'analyse de ses conséquences, a très vite constitué un groupe de travail, composé de plusieurs conseiller-ères des 3 collèges (associatif, syndicat employeur, syndicat salarié-es).

Intervention de Filipe NOVAIS, en session plénière du mardi 06 octobre 2020 :

*Monsieur Le Président,  
Chèr-es collègues,*

*Je m'exprime au nom du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Bretagne (CRAJEP DE BRETAGNE), un comité qui regroupe une vingtaine de têtes de réseaux (fédérations d'Éducation Populaire) sur tout le territoire breton. Nous avons toutes et tous un point commun, c'est celui de travailler avec et pour nos jeunes générations au quotidien.*

*Tout d'abord, nous souhaitons nous réjouir ici de la volonté du CESER de Bretagne de contribuer à la compréhension, la plus exhaustive possible des conséquences de la crise sanitaire en Bretagne.*

*Dans cette expression, il est abordé à différents moments le rôle structurant qu'a eu, que continue à avoir le monde associatif dans cette crise, malgré ses propres difficultés. La forme qu'a pu prendre la participation du monde associatif à l'effort de la nation a été variée, chaque structure en fonction de ses compétences, de ses moyens, de ses savoir-faire s'est mobilisée pour accompagner chacun-e, malgré les difficultés.*

*Le réseau du CRAJEP a continué pendant toute la période de confinement à accompagner les jeunes générations dans la construction de leur parcours de vie tout en changeant ses méthodes de travail quand cela s'avérait nécessaire. Des changements qui n'ont pas été sans conséquences pour les jeunes comme pour les accompagnant-es (bénévoles, salarié-es...) Même si conformément à l'esprit de l'Éducation Populaire, nos associations mettent les jeunes en situation de prise de responsabilités et de décisions, favorisant ainsi les comportements responsables, il n'empêche que nous ressentons tous le côté déstabilisant de cette crise pour cette jeune génération, juste au moment crucial de sa construction individuelle, construction où la participation dans le collectif est déterminante.*

*Nous constatons la croissance des inégalités criantes. L'écart de ressources n'a jamais été aussi grand. Le confinement marquant un temps d'arrêt dans les luttes, nous avons de vraies craintes sur les réponses possibles à donner à cette jeunesse. Nous pouvons aussi pointer que la place de la jeunesse dans les débats de société est toujours difficile à identifier, tant leur parole n'est pas prise en compte, malgré leurs actions locales (engagements pour le climat, innovation sociale etc....)*

*Nous pointons que si cette jeunesse n'est pas invitée à la table des discussions (un exemple positif que celui du dialogue structuré de la Région Bretagne en lien avec le CRAJEP), nous ne pourrions pas construire une société équilibrée entre générations. Arrêtons les politiques trop infantilisantes pour les jeunes générations !*

*Les conséquences de cette crise sur la jeunesse bretonne sont difficilement mesurables pour le moment, mais nous le savons déjà, cela va révéler de nouveaux besoins sociaux et éducatifs plus importants. Besoins que nos associations d'Éducation Populaire tentent de prendre en compte au quotidien. Cependant, même si l'engagement de nos bénévoles et de nos salarié-es est réel, il est nécessaire que nos associations soient davantage soutenues par les pouvoirs publics.*

*En effet, pour le moment nous constatons que des augmentations des capacités d'accueil des jeunes dans les différents dispositifs existent déjà, telles que le service civique, garanties jeunes, apprentissages.... etc. Malgré tout, nous pensons que cela n'est pas suffisant. Les jeunes doivent être accompagné-es dans la construction de leur parcours de vie et cela demande un investissement humain d'accompagnement. Pour que cet accompagnement humain soit réalité, soit de qualité, il ne faut plus que nos associations employeuses soient confrontées à des situations financières fragiles. Pour accompagner au mieux des jeunes, il faut des équipes professionnelles sereines.*

*Les différents plans de relance doivent être construits avec les acteurs-rices de terrain, afin qu'ils puissent être le plus utile possible à la population. Nous sommes confronté-es à des enjeux cruciaux de cohésion sociale au quotidien, ne passons pas à côté !*

*Nous croyons plus que jamais à la force du collectif, ce sera la seule manière pour notre société de sortir par le haut de cette crise.*

*Soyons à la hauteur de ce que mérite notre jeunesse !*

*Je vous remercie de votre écoute.*

**Filipe NOVAIS**

## ► Des Chantiers partagés entre le CRAJEP et la Région

### • Chantiers Région

Céline MALINGE a été mandatée pour suivre et s'impliquer dans les travaux du Conseil Régional intitulé "Chantiers du plan de mobilisation Jeunesse breton". La loi « Égalité et Citoyenneté » de 2017 a confié aux Régions une nouvelle responsabilité, celle d'impulser une dynamique mieux coordonnée entre tous les acteur·rices de la jeunesse, qu'il·elles soient public·ques ou privé·es et la traduire dans un plan de mobilisation régionale pour améliorer les réponses aux attentes exprimées par les jeunes. Une « conférence Jeunesse » regroupant collectivités, services de l'État, têtes de réseaux d'acteurs pour la jeunesse et jeunes a été créée en 2018.

Dans ce cadre d'échange, ces acteur·rice·s ont pu poser un diagnostic à la fois sur les besoins des jeunes, les actions menées par les différents acteurs pour la jeunesse et les chantiers à conduire collectivement (travail auquel la FRMJC a contribué via le CRAJEP notamment). Douze chantiers ont été identifiés dans un « plan breton de mobilisation, pour les jeunes de 13 à 29 ans.

Aujourd'hui, voici les personnes engagées dans les chantiers pour la FRMJC:

- Mathilde LAVENU - MJC de Trégunc  
*Permettre aux jeunes de s'engager pour la vie collective à différents niveaux et sous différentes formes : l'engagement est une source d'apprentissages et se doit d'être un acte volontaire.*
- Julien CHASSEREZ - MJC de Trégunc  
*Permettre aux jeunes de trouver l'information dont ils et elles ont besoin dans une multitude de dispositifs, de structures et d'interlocuteur·rice·s qui complique parfois leur accès à l'information.*
- Stève VIGNAIS- Alix PEZERON – MJC / Maison de Suède à Rennes  
*Faciliter l'entrée des jeunes dans le monde professionnel.*
- Vincent DANO - MJC de Bégard  
*Permettre aux jeunes de trouver l'information dont ils et elles ont besoin dans une multitude de dispositifs, de structures et d'interlocuteur·rices qui compliquent parfois l'accès à l'information.*
- Céline MALINGE - FRMJC Bretagne
  - *Favoriser la prise en compte des Droits Culturels des jeunes, définis, dans un sens large, comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Déclaration de Fribourg).*
  - *Garantir un dialogue jeune, élu·e dans l'action publique qui les concerne*
- Juliette GOUGEON MORIN - FDMJC 22/FRMJC  
*Faciliter la diffusion de l'information sur la mobilité internationale : vectrice d'ouverture au monde et de découverte, elle devient un élément très important des parcours de vie des jeunes*
- Solène ROUAS - FRMJC Bretagne
  - *Garantir l'égalité femmes-hommes : dès le plus jeune âge, filles et garçons n'ont pas les mêmes jouets, ne font pas les mêmes choix à l'école, n'exercent pas les mêmes sports, n'occupent pas les mêmes lieux...*
  - *Développer une approche territoriale différenciée pour favoriser l'accès aux droits et aux services des jeunes de milieu rural et des quartiers politique de la ville*

## • Dialogue Structuré

Sous l'impulsion du Conseil Régional, la mise en œuvre d'un « dialogue structuré » sur la Bretagne vise à faire évoluer les politiques publiques en favorisant le dialogue avec les jeunes citoyen·nes et la société civile, dans leur conception, leur mise en place et leur évaluation.

Les associations, fédérations et mouvements d'Éducation Populaire, regroupés au sein du CRAJEP, y ont pris une place active afin de contribuer à l'élaboration du plan de mobilisation pour les jeunes. En 2018, le recueil de la parole de 150 jeunes, mené par le CRAJEP sur 18 territoires de Bretagne a ainsi contribué à nourrir la réflexion. Il en ressort par exemple, que 45% des jeunes souhaiteraient être associé·es à la mise en œuvre des propositions / actions, sur leur quartier, leur communauté de communes, leur métropole.

Afin d'accompagner au niveau local, tou·tes ceux·celles qui souhaitent impulser une dynamique d'échanges entre jeunes et élu·es, apporter collectivement des réponses à des besoins identifiés et élaborer des perspectives nouvelles avec la jeunesse, le CRAJEP a proposé la réalisation d'un outil méthodologique.

La réalisation de ce guide a été menée en 2020 grâce au soutien des services de l'État et de la Région. La FRMJC a contribué à l'écriture et la diffusion de ce guide. Ce document a été présenté lors d'un webinaire du jeudi 18 février 2021.

## ▶ La CAF

Nous sommes partenaires de la CAF 35, dans le cadre du schéma départemental : participation aux commissions, animation d'un temps sur les EVS, préparation d'un temps où les élu·es des collectivités territoriales seront invité·es à venir échanger sur leur partenariat avec les associations.

La Fédération bretonne des Caf conventionne avec la FRMJC pour l'ensemble de son travail de réseau.

## ▶ Les Villes

La FRMJC coopère avec la Ville de Rennes sur les questions de travail inter MJC, politique Jeunesse, fonds de solidarité à la vie associative, de Brest dans le cadre du COBRAEEQ, Douarnenez, le Mans, Morlaix, Quintin, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Herblain, Scaër et Trégunc, pour des conventions de partenariat concernant la mise en œuvre du projet MJC.

## ▶ Les Départements

Les départements des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine conventionnent en direct ou via la Fédération Départementale sur le travail de réseau.

### 3- La FRMJC, espace de partages de projets et d'actions

#### Web-série

La web-série "Le Repère" est une création originale de docu-fiction composée de 10 épisodes d'une durée de 15 minutes chacun. La première saison a eu lieu en Champagne-Ardenne, la deuxième saison en Bretagne.

Les histoires qui y seront développées seront fictives mais basées sur des expériences réelles vécues au sein des MJC.

La réalisation se fera par Raphaël Médard. Il est réalisateur de films à Reims et a passé 20 ans de sa vie à la MJC d'Aÿ avant de lancer en indépendant sa société de production. Il est à l'initiative de ce projet. Après avoir travaillé en partenariat avec les MJC du territoire champardennais, il s'installera en Bretagne et Pays de la Loire pour réaliser la seconde saison. Il prône un cinéma social et solidaire en phase avec les valeurs que nous défendons dans l'Éducation Populaire.



Une coproduction : CMJCF, FRMJC-CA et RMProd

Réalisateur :

Raphaël MEDARD

Co-productrice :

Confédération des Maisons  
des Jeunes et de la Culture  
de France (CMJCF)

Co-productrice :

Fédération régionale des  
Maisons des Jeunes et de la  
Culture de Champagne-  
Ardenne (FRMJC C.A.)

Bien plus qu'une comédie sociale, la websérie solidaire le Repère est avant tout un projet participatif et inclusif de grande ampleur axé autour des pratiques artistiques auprès des jeunes.

Génératrice de lien social et réunissant une pluralité d'acteur·rices, cette websérie explore toutes les richesses existantes dans un territoire rural et touché par la pauvreté et ouvre la voie des possibles lorsque l'avenir semble incertain.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Le Repère Websérie



Lors de trois assemblées successives ouvertes aux équipes salariées et bénévoles des MJC, nous avons commencé à étudier la mise en œuvre collective dans le réseau des MJC de Bretagne et des Pays de la Loire de la saison 2. Il s'agit d'une fiction qui s'appuiera sur le vécu de nos MJC.

Déjà la question des Droits Culturels, des parcours, de l'engagement des jeunes, des rencontres interculturelles sous différentes formes, le corps dans la danse... ont été mis en avant comme éléments à valoriser. Le tournage se déroulera de fin 2021 et début 2022, puis le montage au cours du second trimestre 2022 dans plusieurs MJC des deux régions. 17 MJC sont actuellement impliquées dans le projet.

## Le Service Civique

Dès le début du dispositif, les Maisons se sont impliquées de manière collective dans la mise en place d'un Service Civique concerté dans le cadre d'un agrément national. Les thématiques des projets sont variées : accès à la culture, éducation et citoyenneté, égalité femmes-hommes, environnement, transition écologique et climatique, solidarité et innovation sociale. Les participant-es intègrent un réseau de volontaires en service civique et volontaires européen-nes. Riches de désirs d'interculturalité et de rencontres avec l'autre, les volontaires entrent en relation avec des jeunes de différentes origines culturelles et sociales.

L'originalité réside dans la manière dont nous concevons l'accompagnement des volontaires au sein du réseau, à travers la co-construction d'un parcours de formations civiques et citoyennes avec les volontaires et la proximité du suivi que nous mettons en place avec les structures d'accueil.

Les Formations Civiques et Citoyennes sont conçues pédagogiquement et coordonnées par la FRMJC à destination des volontaires du réseau. Le contexte sanitaire n'a pas permis de produire la même dynamique de formation que les autres années. Faire connaissance, débattre, réfléchir en groupe quand on se connaît peu, voire pas du tout, est complexe en visioconférence. Néanmoins nous avons maintenu des temps en distanciel :

- 19 novembre 2020 : 1ère journée de formation avec les volontaires et les tuteur-rices, interconnaissance, présentation du livret d'accompagnement et recueil des envies pour les prochaines journées
- 22 janvier 2021 : 2ème journée de formation avec les volontaires sur le thème de l'interculturalité et des Droits Culturels
- 8 mars 2021 : 3ème journée de formation avec les volontaires sur le thème de la journée du 8 mars, journée internationale de lutte pour les Droits des Femmes. Projection d'extraits du documentaire " Sexe sans Consentement " et intervention sur l'histoire du Droit des Femmes par l'association Les Effrontés-es.

- 22 avril 2021 : journée d'évaluation collective. Nous avons demandé aux binômes volontaires et tuteur-rices de remplir ensemble une évaluation de fin de mission à partir de laquelle nous avons produit une synthèse collective, pour faire ressortir le commun du Service Civique au sein du réseau des MJC.

Synthèse disponible sur

<https://drive.google.com/file/d/17nGSwU6zX4Duc2lYcTx29DZqlx0xYB4Y/view?usp=sharing>

Un tout nouveau livret d'accompagnement à destination de la relation volontaire / tuteur-riche a vu le jour en septembre 2020. Ce document a pour but d'aider le ou la volontaire et son ou sa tuteur.riche à s'évaluer, parfois peut-être avec l'équipe et tout au long de la durée du volontariat. L'idée est que chacun-e puisse conscientiser les freins ou leviers dans la réalisation d'une mission, qu'elle soit de volontariat ou de tutorat. Tout n'est évidemment pas repérable. Ce document n'a pas pour ambition de fournir un guide de « bonnes pratiques » qui pourrait correspondre à chaque tuteur.riche ou à chaque volontaire. Mais de permettre à chacun-e d'identifier, de formaliser des pistes de travail dans le suivi d'une mission de volontariat. En effet, chaque volontaire est différent-e et exerce ses missions avec des motivations ou intérêts différents : Est-ce que je souhaite approfondir un domaine professionnel pour lequel j'ai effectué des études ou en découvrir un qui m'était totalement étranger car j'ai besoin d'ouvrir le champ de mes possibles ? Ai-je besoin d'un break loin des préoccupations liées à l'orientation professionnelle ou de découvrir la vie associative ? Les critères pour s'évaluer seront différents en fonction des raisons pour lesquelles on a choisi de faire un volontariat.

Livret disponible :

<https://drive.google.com/file/d/1Tzc5r13idRiq84POqIJTtWWqPsIWRThF/view?usp=sharing>

Nous avons également mis au point une toute nouvelle procédure pour l'accueil d'un Service Civique afin d'éviter les allers retours fastidieux entre les MJC, la FRMJC et l'Agence du Service Civique.

Le projet d'un **Service Civique Collectif** a également vu le jour en 2020 et sera expérimentée en 2021 dans le département 35. Les MJC d'Ille et Vilaine se réunissent pour porter collectivement une action d'accompagnement d'un groupe de jeunes en Service Civique autour d'un projet collectif. Chaque volontaire aura une partie de sa mission dédiée à l'interne de la MJC et une autre dédiée à un projet collectif avec les autres volontaires en mission dans les MJC du département qui s'associent à cette action. Le groupe de volontaires décidera lui-même du projet qu'il souhaite mettre en œuvre. L'alternance entre temps de mission sur la MJC (mercredi, jeudi et vendredi) et temps dédié au projet collectif (lundi et mardi) fera le lien, au travers de la participation de chaque volontaire à la mission collective, entre les projets existants dans les MJC et le projet collectif.

NB - Une particularité propre à notre réseau, exprimée par l'Agence du Service Civique :

Les volontariats mis en place dans le réseau des MJC, se caractérisent par le fait qu'un nombre très important sont des services civiques d'initiatives. C'est-à-dire que les missions et l'engagement de jeunes en Service Civique se font dans le cadre de co-construction de projets avec des jeunes, à partir de leurs attentes et de leurs motivations.

En 2020, c'est 16 volontaires qui ont été accueilli-es dans le réseau des MJC de Bretagne par 9 MJC :

- MJC de Pacé (35)
- MJC de Bréquigny (35)
- Grand Cordel MJC à Rennes (35)
- MJC de Douarnenez (29)
- MJC du Pilier Rouge (29)
- La Marelle MJC (29)
- MJC du Plateau à Saint-Brieuc (22)
- MJC de Quintin (22)
- MJC de Lamballe (22)

## Accueil de volontaires dans le cadre du Corps Européen de Solidarité

(Mission conventionnée avec la FDMJC 22)

La fédération est labellisée pour la mise en place de projets dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Ce dispositif permet aux jeunes de 18 à 30 ans de s'engager jusqu'à 12 mois dans une action de volontariat, dans une structure en Europe. En 2020, nous avons coordonné 27 accueils, 16 accueils entre janvier et juin, puis 11 accueils à partir d'octobre. La fédération s'est adaptée au contexte sanitaire, pour accompagner les volontaires à vivre cette situation loin de leurs familles et ami.es. Différents espaces collectifs ont été mis en place : des temps d'interconnaissances, des temps d'échanges hebdomadaires en visio durant les périodes de confinement, des Formations Civiques et Citoyennes, des points colocation afin de désamorcer les tensions et conflits interculturels, des animations pour découvrir en distanciel plusieurs lieux bretons (Canal de Nantes à Brest, Musée Mathurin-Méheut, ...).

Pour leur tuteur-rices, des espaces collectifs ont été instaurés afin de favoriser l'échange de pratique entre elles et eux.

Par ailleurs, la fédération était porteuse et coordinatrice d'un projet de Partenariat Stratégique dans les lycées. Ce sont 20 volontaires qui ont été accueilli-es dans ce cadre, en Bretagne. Ce projet a également permis la mise en œuvre, en 2020 d'activités complémentaires à l'accueil de ces volontaires :

- Travail de recherche sur les mécanismes déclencheurs à l'engagement chez les jeunes volontaires européen-nes mené par Anne Morillon, sociologue.
- Projets collectifs de volontaires

Ce projet s'est clôturé fin octobre 2020.

Suite à cette expérience de 3 années de coordination régionale, un temps rassemblant les administrateur-rices et salarié-es a été organisé en novembre pour une évaluation de la fédération sur cette expérience et sa projection sur les années à venir.

Cet échange a mené aux réflexions suivantes :

- Les forces de la fédération sont l'expérience acquise dans la coordination d'un projet d'une telle ampleur, la reconnaissance du travail effectué et la mise en réseau avec le Conseil Régional, la DRJSCS et le Rectorat, ainsi que les autres organisations associatives (BIJ de Brest et de Lorient, Jeunes à Travers le Monde, Gwennili, Maison d'Accueil du Pays de Redon, Ligue de l'Enseignement 22) ? à l'échelle de la région Bretagne.
- Les faiblesses sont la charge de travail sur de la gestion administrative et financière qui est conséquente.

## Juniors Associations

Le dispositif de Junior Association (JA) permet à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets, en étant autonome statutairement. Elle permet de se regrouper et de fonctionner, telle une association loi 1901. L'idée est simple : il s'agit de garantir aux jeunes des droits similaires aux associations déclarées en préfecture. C'est le Réseau National des JA qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour qu'ils puissent mettre en œuvre leur projet collectif. Elle offre la possibilité de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyen.

L'accompagnateur-riche local-e est une personne ressource qui soutiendra les jeunes, mais qui en aucune façon ne portera le ou les projets. La Junior Association choisira cet-te accompagnateur-riche librement : animateur-riche, professeur-e, éducateur-ice, élu-e, parent, membre d'une autre association... Plusieurs animateur.rice.s des MJC de Bretagne sont déjà accompagnateur.rice.s.

Le Relais Départemental est l'interlocuteur des jeunes et de toute personne souhaitant s'informer sur les Juniors Associations. Il a un rôle de conseil et d'accompagnement dans les démarches des jeunes. Il établit les contacts nécessaires avec les acteurs locaux afin de favoriser la réussite du projet de la JA. Il engage le Réseau National des Juniors Associations dans la demande d'habilitation que lui transmettent les jeunes. Dans notre réseau MJC BZH-PDL, ce rôle est réparti entre 4 personnes: Juliette GOUGEON

Le fait qu'une partie de plus en plus importante des ressources de la fédération est consacrée à des acteur-rices extérieur-es au réseau des MJC. Enfin, ressort le fait que très peu de MJC accueillent des volontaires.

Suite à ce constat, le Conseil d'Administration a pris la décision de ne pas reconduire sa candidature pour la coordination régionale d'accueil de volontaires. Le choix s'est porté sur une coordination départementale en relation avec d'autres organismes, déjà partenaires. Cette décision permettra de mettre l'accent sur la diffusion d'informations sur le dispositif du Corps Européen de Solidarité dans les MJC du réseau, afin de se projeter sur la coordination régionale d'accueil de volontaires accueilli-es au sein de MJC.

MORIN et Vincent DANO ( MJC de Bégard) pour le département du 22, Solène ROUAS pour les départements du 35 et 56 et Sophie GALISSON de la MJC de Morlaix, pour le nord Finistère.



La FRMJC souhaite développer les relais départementaux de notre réseau car cette fonction prend sens dans le développement des projets Jeunesse de territoire et elle permet de mieux repérer les MJC comme acteurs forts des questions Jeunesse. La FRMJC ainsi que la CMJCF sont membres à part entière de l'équipe nationale qui coordonne les Relais Départementaux JA.

## Les malles pédagogiques

Des outils d'Éducation Populaire au service du réseau, pour la promotion d'un savoir faire des MJC sur les questions Jeunesse.

Les outils pédagogiques de la FRMJC permettent d'aborder des thématiques spécifiques à chaque outil, servant de base à l'animation de groupe d'enfants ou de jeunes en partant de leur représentation du monde pour la complexifier. Ils sont également un support pour créer des rencontres pédagogiques à l'interne du réseau en réunissant les animateur·rices et coordinateur·rices. Mis à disposition des MJC qui peuvent les réserver sur un planning en ligne, Solène est présente physiquement dans les maisons pour accompagner les équipes à la prise en main de l'outil et pour partager les pratiques des autres MJC.

Ces outils pédagogiques rayonnent également à l'extérieur du réseau, et font donc la promotion d'un savoir-faire des MJC sur les questions Jeunesse. Nombreux·ses sont les enseignant·e·s faisant état de leurs difficultés, par manque de temps ou de formation, de travailler avec leurs élèves sur les questions nécessaires à aborder pour préparer une citoyenneté active. La FRMJC (directement auprès des établissements ou indirectement au travers des relations partenariales des MJC) est un soutien à cette démarche. Ces outils sont également de plus en plus reconnus auprès de nos partenaires institutionnels. Présentés aux différents Conseils Départementaux bretons comme potentielles ressources, ils devraient bientôt intégrer le catalogue d'offres pédagogiques du Conseil Départemental du Morbihan.

### Une malle pédagogique pour l'école publique

**Saint-Nicolas-du-Pélem** — Un outil interactif pour apprendre, jouer, pour faire et vivre ensemble, a été proposé à l'établissement scolaire. Les enfants se sont pliés volontiers aux animations.

C'est la récréation, dans un coin, un petit garçon triste, tout seul. C'est juste une silhouette en carton découpée et peinte. À partir de ces éléments, un groupe d'enfants va devoir imaginer l'histoire qui va avec, que se passe-t-il ? Comment l'aider ?

Un autre groupe d'enfants joue les spectateurs et à la fin de ce jeu théâtral, une discussion sera animée par la maîtresse.

C'est l'un des six ateliers de la malle pédagogique *Moi et les autres*, il s'intitule *Tous différents, tous égaux*. Les autres ateliers, *Points de vue*, *Ce que je décide*, *Droit des enfants*, *Pré-juge et Solidarité*, complètent le contenu de cet outil.

Ce dernier a été proposé aux enseignantes de l'école publique, par Solenn Fraboulet, adjointe au maire et coordinatrice ALSH (accueils de loisirs sans hébergement), pour la MJC (Maison de la jeunesse et de la culture) de Quintin. « C'est un outil interactif qui permet aux enfants de s'exprimer et d'échanger leurs opinions. »

**Créée en Alsace**

Cette malle pédagogique a été créée par la Fédération régionale d'Alsace des MJC. « Ce sont des animatrices et des animateurs habitués à l'encadrement des enfants qui l'ont mise au point, explique Solène Rouas, l'une des coordinatrices. Il y a plusieurs outils pédagogiques dans le réseau des MJC. Le but de celle-ci est de préparer les enfants de 6 à 11 ans à une citoyenneté active. »

Nathalie Le Cam, la directrice de l'établissement, est ravie de l'expérience. « Les ateliers sont vraiment très attractifs, les enfants ont envie d'y participer, confie-t-elle. Aujourd'hui, nous essayons cinq ateliers. Comme il faut de l'espace, ces ateliers se déploient dans des classes différentes et les groupes d'enfants viennent y participer tour à tour. Là, ils ont à leur disposition des décors en carton très colorés, des jeux de cartes, des accessoires leur permettant d'aborder de manière ludique, un des thèmes de la malle pour apprendre à vivre ensemble. »

Dans une autre classe, l'atelier *Solidarité* est animé par Magali Robin. Au début timidement, les doigts des enfants se lèvent, puis les questions et les idées affluent. « Dans cet atelier, nous travaillons sur un village solidaire. Les enfants montent les maisons : la mairie, l'église, l'école, l'épicerie... Puis chaque enfant tire une carte avec une situation précise. Le but étant d'imaginer ensemble les solutions pour aider les plus fragiles financièrement. » La journée entière a été consacrée à cette initiative innovante.



*Un petit garçon triste dans la cour de récréation. Comment l'aider ? Un des jeux théâtraux de la malle pédagogique « Moi et les autres ».*

Philippe Queffelec

# Non à la Haine

Depuis 2016, les MJC accueillent cette exposition nationale. Cet outil de débat a permis le rapprochement de nos structures avec des partenaires extérieurs (collèges, lycées, partenaires institutionnels). Il est le fruit d'un travail et d'une réflexion de la FRMJC d'Alsace (encouragée par la CMJCF) en partant d'une observation de la montée de la radicalisation des propos de haine. L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité, afin que chaque personne puisse se forger sa propre opinion, son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes.



**Savoir comprendre agir pour dire**  
**Non à la Haine**

**Tous public**

Cet outil est le fruit d'un travail et d'une réflexion de la FRMJC d'Alsace (encouragée par la CMJCF) en partant d'une observation de la montée de la radicalisation des propos de haine. L'actualité démontre plus que jamais la nécessité de créer des outils pédagogiques qui s'appuient sur l'actualité. L'objectif est que chaque personne puisse se forger sa propre opinion et son libre arbitre, en connaissance de cause et en dépassant les préjugés et stéréotypes.

Aujourd'hui les médias multiplient la rapidité et le flux des informations. Les réactions et les positionnements se font de plus en plus virulents et extrêmes, nourrissant une tension toujours plus sensible au sein de notre société.

Cet outil interactif vise à libérer la parole individuelle dans l'espace collectif, à transmettre aux jeunes et au moins jeunes des clés de lecture du fonctionnement de notre monde dans une démarche d'émancipation.

**Des modules interactifs**

Frise historique - Poster débat «pour ou contre» - Puzzle cube - Mieux connaître nos outils/médias - Le dessous des images - Atelier musique - Atelier images solidaires - Atelier vidéo - Lecture libre

**Objectifs**

- Créer un moment d'échange, de dialogue sur le thème du regard croisé et de la tolérance
- Accompagner les personnes vers une meilleure compréhension des outils de communication (presse, réseaux sociaux, images...)
- Contribuer à ce que chacune puisse se forger sa propre opinion.
- Participer à une meilleure compréhension de la société pour devenir une citoyenne éclairée, capable d'agir dans son environnement.

Pour + d'infos, n'hésitez pas à nous envoyer la bourse de présentation dédiée à cette malle ou à nous joindre par téléphone aux contacts indiqués au bas de la plaquette.



En 2020, la FRMJC a débuté un travail avec un groupe de jeunes qui souhaitent produire un jeu de cartes sur les discriminations pour un projet d'études. Nous les avons accompagnés, en lien avec la MJC de l'Harteloire, dans l'élaboration du jeu et leur avons proposé de l'intégrer à la malle « Non à la Haine ». Ce jeu s'appelle "This Game Called Life" ("ce jeu qui s'appelle la vie") et permet aux joueur-euses d'incarner des personnages qui subissent des oppressions. Nous les avons également accompagné-es dans l'animation d'un temps fort d'un collège à Brest, durant lequel ils ont pu tester leur jeu avec une classe de 4ème et animer en parallèle, la malle « Non à la Haine ».

Fin 2020, la FRMJC est également intervenue auprès du foyer La Maison, pour aborder des sujets d'actualités avec les jeunes. Voici une petite vidéo de présentation de l'action faite par le foyer :

<https://drive.google.com/file/d/1OaWTST5RlvNNI7pjgzvJMQ8dx88IYUPI/view>

<https://www.frmjcbretagne.org/non-a-la-haine/>

# Moi et les Autres

Cette malle très sollicitée par le réseau des MJC, est une adaptation pour les enfants de « Savoir Comprendre et Agir pour dire Non à la Haine ». C'est un outil interactif où l'on explore la solidarité, les Droits de l'Enfant, les médias, les préjugés, les points de vue et l'altérité. Elle a fait son entrée dans le réseau breton fin 2020, et depuis début 2021, 4 MJC qui l'ont accueillie (Mjc de Kerfeunteun, de Quintin, de l'Harteloire et de Bréquigny). En 2020, la FRMJC a fait tout un travail préparatoire de présentation de l'outil afin de le faire connaître (à l'interne comme à l'externe du réseau) et afin que les MJC puissent l'accueillir dans les meilleures conditions.

## Moi et les Autres

### Une exposition pour apprendre à vivre ensemble

Cette malle est une adaptation pour les enfants de Savoir Comprendre et Agir pour dire Non à la Haine. C'est un outil interactif où l'on explore la solidarité, les droits, les médias, les préjugés, les points de vues et l'altérité.

#### Ateliers et objectifs

**Toutes égales, toutes différentes**  
Les enfants construisent un arbre collectif à partir de leurs points communs et différences.

**Les points de vue**  
Un module qui explique qu'on ne voit pas les choses de la même manière en fonction de nos points de vue.

**Les droits de l'enfant**  
Les enfants entrent dans une pièce qui représente une chambre. Ils et elles doivent, en groupe et selon l'âge des enfants, retrouver des objets ou des images en lien avec un des droits fondamentaux de l'enfant. En parallèle, une énigme leur sera soumise.

**Qu'est-ce que je décide**  
Mise en scène de 4 situations dans un environnement familial pour l'enfant, où il doit décider de la suite du scénario à choix multiple en le jouant théâtralement.

**Solidarité**  
Ce module propose aux enfants de vivre une expérience de solidarité par le jeu.

**Les préjugés**  
Sur un livret, les enfants sont invités à imaginer un personnage en fonction d'un énoncé donné. Puis, une illustration ainsi que des exemples réels viennent contrebalancer les éventuels préjugés qu'ils ou elles auraient pu avoir en imaginant le personnage.

- Aider les enfants à mieux se connaître, en identifiant leurs points communs et leurs différences.
- Encourager l'affirmation de soi.
- Permettre aux enfants de comprendre qu'il y a des intermédiaires et interprétations entre un fait et celui/celle qui le reçoit.
- Acquiescer l'esprit critique des enfants.
- Définir ce que sont des droits, notamment ceux de l'enfant, et savoir qui les définit et les applique.
- Prendre conscience que chaque enfant a des droits.
- Agir pour ses droits.
- Comprendre que les actes de chacune ont des conséquences sur les situations.
- S'exercer à l'empathie, essayer de s'identifier à l'autre dans ce qu'il ressent.
- Écouter et exprimer ses sentiments face à une situation difficile.
- Débattre avec l'animateur et les autres de sujets du genre, de l'exclusion, du partage, du harcèlement...

Parvenir à être, n'hésitez pas à nous demander le livret de présentation, dédié à cette malle ou à nous joindre par téléphone aux contacts indiqués au dos de la malle.



En 2021, une intervention de 2 jours de la FRMJC a déjà eu lieu dans l'école de Saint-Nicolas-du-Pélem et une autre est prévue à la rentrée de septembre dans une école du département 35.

<https://www.frmjcbretagne.org/moi-et-les-autres/>

La malle Des-Infox est également un outil interactif mais à la différence de Non à la Haine et Moi et les Autres, elle n'aborde qu'une seule thématique, l'Éducation aux Médias et à l'Information, au travers de plusieurs approches complémentaires : linguistique, psycho-sociologique, journalistique et historique. Elle est à destination de tous les publics à partir de la fin de la primaire, début collège. Elle n'est arrivée en Bretagne qu'en 2021 et toute la phase de présentation et d'appropriation collective ne commencera qu'à la rentrée prochaine.



**PROCHAINEMENT**

## Des-Infox



À l'heure des médias de masse, les manipulations de l'information ne sont pas nouvelles mais ont pris une dimension sans précédent en raison des capacités inédites de diffusion et de viralité offertes par Internet et les réseaux numériques. Des-Infox est une exposition interactive à destination des adolescents de 12 à 18 ans, et plus largement de tous les publics de plus de 12 ans. Elle est composée de 6 modules différents, dont les supports d'animation varient (jeu de plateau, projection vidéo, immersion sensorielle, panneaux explicatifs...) et sont accompagnés d'éléments graphiques complémentaires en 3D pour créer un environnement scénographique dans l'espace d'installation des modules :

- Module Histoire des Infox - Frise chronologique
- Module Affects et Savoirs - Expérience sensorielle et "Débats d'émotions"
- Module Évaluation des preuves - Jeu de plateau à échelle humaine
- Module Langage et Discours - Jeu de cartes à Joute oratoire
- Module Fact-Checking
- Module complémentaire - Décryptage de fake-news scientifiques

### Les objectifs pédagogiques

- Développer une pratique citoyenne des médias : une lecture critique et distanciée de leurs contenus et une initiation aux langages, aux formes médiatiques pour pouvoir s'informer suffisamment, s'exprimer librement et produire soi-même de l'information.
- Développer des compétences de recherche, de sélection et d'interprétation de l'information ainsi que les méthodes d'évaluation des sources et des contenus.
- Engager une réflexion sur la compréhension des médias, des réseaux et des phénomènes informationnels à géométrie variable, dans toutes leurs dimensions : économique, sociale, technique, éthique.

Pour + d'infos, n'hésitez pas à nous demander le livret de présentation dédié à cette malle ou à nous joindre par téléphone aux contacts indiqués au dos de la plaquette.

<https://www.frmjcbretagne.org/des-infox/>

# Kest-en Sexe ?

PROCHAINEMENT

A partir de 13 ans

## Kest'en Sexe ?

En 2020, la Caravane MJC a sollicité la FRMJC Bretagne pour l'accompagner dans la finalisation et la diffusion du jeu " K'est-en Sexe ? ". C'est un jeu de plateau collaboratif à destination des jeunes (à partir de 13 ans). Il a été conçu et porté par le réseau des MJC (plus particulièrement la Caravane MJC à Servon-sur-Vilaine et le Grand Cordel MJC à Rennes), suite à un constat des animateur-rices de terrain du manque d'outils pour aborder les questions liées à la sexualité sous l'angle des pratiques. En effet, l'Éducation Nationale adopte une posture préventive, nécessaire mais incomplète pour englober le rapport des jeunes à leur sexualité (ou future sexualité) et à leur vie affective. Ce jeu, très attendu dans le réseau des MJC mais également à l'extérieur du réseau, est le fruit d'un travail de 4 années en partenariat avec des établissements scolaires, des infirmières et des associations. Il devrait voir le jour sous sa forme finale d'ici quelques mois.

Le " comité de pilotage " autour du jeu (Grand Cordel MJC, Caravane MJC, Liberté Couleurs, FRMJC et Martine Delamarche) a jugé nécessaire que les structures (MJC ou non) qui souhaitent faire l'acquisition ou animer ce jeu aient des animateur-rices formé-es et référent-es.



Ce jeu a été créé l'équipe de la Caravane MJC. Elle est partie du constat que les cours sur la sexualité dispensés dans les établissements scolaires sont davantage orientés sur les questions « anatomiques » que sur les questions « pratiques ». Cet outil a été imaginé sous forme d'un jeu de société, coopératif, afin de pouvoir aborder le sujet de manière ludique, pédagogique et surtout décontracté. Il permet de manipuler différents objets, contraceptifs notamment, peu accessibles au grand public et surtout aux jeunes. Ce jeu est une aventure qui a réuni des professionnelles de l'Animation jeunesse, de la Santé, d'associations (plus particulièrement l'association Libertés Couleurs agréée par l'Éducation Nationale) et des jeunes. La FRMJC souhaite accompagner ce jeu, de temps d'animation et de réflexion sur les questions de consentement, de domination, d'égalité. Les différentes questions et thématiques abordées dans le jeu :

- ANATOMIE : organes féminins et masculins, hygiène, anatomie du plaisir, masturbation, virginité
- CONTRACEPTION : informations pratiques, déconstruire les idées reçues d'une "norme contraceptive"
- PRATIQUES SEXUELLES : premiers rapports, fellation/cunnilingus, masturbation, pornographie, exhibitionnisme/voyeurisme, désir
- C'EST QUOI L'AMOUR ? : hétérosexualité/homosexualité, consentement, drogue, désir/amitié, internet/amour à distance
- GROSSESSE : IVG, désir, contraception d'urgence, stérilité
- IST : transmission, fausses croyances

### Les objectifs pédagogiques du jeu

- Parler des sexualités, déconstruire les stéréotypes sexuels véhiculés par les médias et la pornographie
- Libérer la parole et l'expression des jeunes en favorisant l'écoute et le dialogue par une approche ludique
- Représenter la sexualité de façon positive et globale
- Promouvoir une sexualité équilibrée, les aider à vivre une sexualité harmonieuse et épanouie
- Donner les clés pour l'autonomie et l'émancipation
- Développer leur esprit critique et leur sens des responsabilités

Pour + d'infos, n'hésitez pas à nous demander le livret de présentation dédié à cette maille ou à nous joindre par téléphone aux contacts indiqués au dos de la plaquette.

En partenariat avec La Caravane MJC, le Grand Cordel MJC et Libertés Couleurs.

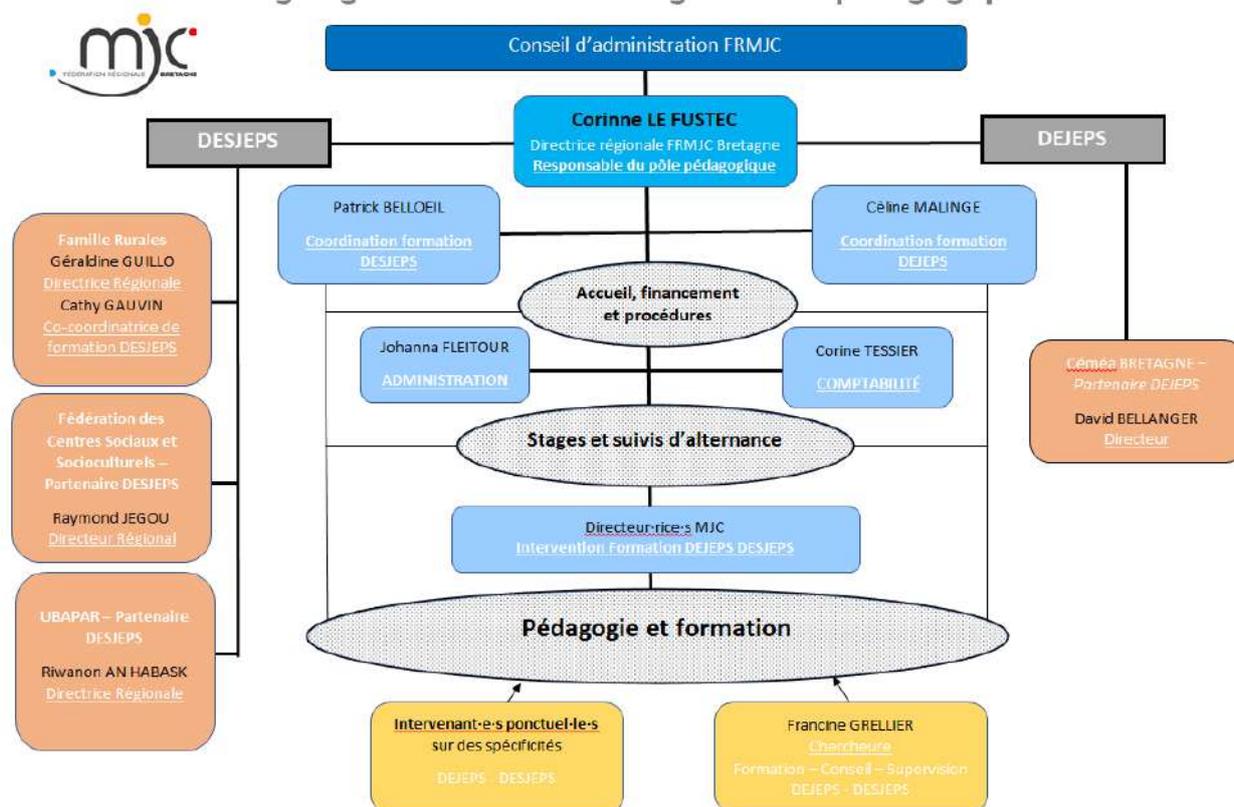
Le jeu « K'est-en Sexe ? » est avant tout un prétexte à engager des discussions avec les jeunes pour déconstruire les préjugés et les stéréotypes. Il aborde des questions essentielles à la compréhension des enjeux autour de la sexualité dans notre société : consentement, pornographie, culture du viol, vie affective, rapport de domination, lois sur les agressions sexuelles... Autant de sujets qui nécessitent que la personne qui anime ce jeu avec les jeunes soit avertie et formée afin de ne pas véhiculer des idées fausses, de ne pas créer des violences chez les participant-e-s, de pouvoir être ressource d'un point de vue des faits et de pouvoir animer les échanges. La FRMJC Bretagne diffuse, coordonne et conçoit pédagogiquement la formation autour de ce jeu, en lien avec Martine Delamarche qui est bénévole depuis le début de l'aventure et l'association Libertés Couleurs.

<https://www.frmjcbretagne.org/kest-ce-ten-sexe/>

## 4- La FRMJC, un centre de formation- un secteur d'études et de conseils

La formation est un enjeu essentiel pour la FRMJC Bretagne. Pourquoi ? Car nous sommes des praticien-nes de l'Éducation Populaire. Nous avons constaté un manque de pratiques, d'outils d'Éducation Populaire. Pour cette raison, en 2010, nous avons ouvert un secteur formation au sein de la FRMJC. Nous avons fait le choix d'une équipe de formateur-rices/coordonnateur-rices de réseau, afin de rester pleinement en phase avec les réalités de terrain évoluant sans cesse. Elle nous permet de coordonner avec d'autres partenaires/fédérations d'Éducation Populaire des formations qualifiantes (DEJEPS-DESJEPS), d'encadrer avec les CEMEA Bretagne, un BPJEPS et de la formation VAE. Par ailleurs, cela nous permet de répondre à la demande de MJC collectivement ou seules, en matière de formation sur mesure.

### Organigramme FRMJC Bretagne – Pôle pédagogique



Pour continuer à mener ce travail, il nous a fallu obtenir le label qualité pour la formation (Qualiopi).

## Certification Qualiopi

Qualiopi, est la seule certification qui permettra à compter du 1er janvier 2022, aux organismes qui dispensent des actions de formations, de bilan de compétences, de V.A.E et ou d'apprentissages, d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés. Les fonds publics et/ou mutualisés sont des financements délivrés par des OPCO, l'Etat, les Régions, la caisse des dépôts et consignations, Pôle emploi et l'Agefiph.

Elle est délivrée par un organisme certificateur. L'auditeur se déplace sur site, si les conditions sanitaires le permettent, pour vérifier l'application des dispositions prévues par l'organisme de formation afin d'être en conformité avec le Référentiel National Qualité. La certification de l'organisme de formation de la FRMJC a été validée lors du 1<sup>er</sup> audit de labellisation en distanciel, en juillet 2020 avec les félicitations du jury pour la connaissance et la maîtrise des pédagogies déployées.

"Le choix de la Pédagogie Expérientielle nous permet de partir du vécu des stagiaires pour mettre en didactique ce qui se joue dans nos structures socio-culturelles. Apprendre correspond à un travail d'analyse, de compréhension et d'adaptation à des environnements que nous pratiquons quotidiennement.

C'est bien à partir de ce postulat que notre équipe de formateur-rices invente des mises en scène pédagogiques autour d'un travail réflexif issu des pratiques vécues par les stagiaires et de contenus didactiques (Démarche réflexive au principe d'alternance).

Par ailleurs, notre conception de la formation s'appuie sur le courant de la pédagogie institutionnelle qui permet là aussi, de se centrer sur les institutions du collectif et sur une démarche d'expérience pour chacune de ces institutions. La démarche de la pédagogie institutionnelle se centre également sur l'agir dans l'éducation, ce qui axe nos travaux de formateur-riche-s sur des mises en situation réelles et sur l'analyse de ces expériences. Alternance entre théorie et pratique sont au cœur de notre démarche pédagogique.

Ainsi, la mise en place de rituels et d'instances de régulation structure la formation et permet l'expression de la vie du groupe.

Soucieux du développement de la capacité d'apprendre des stagiaires, les formateur-rices explorent les savoirs, les ignorances, les désirs de savoirs, les situations, les attitudes, les outils, les projets qu'ils ou elles ont à mener, ce qui les bloque, les enrichit, les relie, les construit et leur donne envie de s'aventurer dans de nouveaux chemins. Voilà l'intérêt fondamental et fondateur de l'acquisition, de la construction par chacun-e d'un savoir sur ses savoirs et sur ses apprentissages. Ainsi, notre rôle est celui d'une personne ressource qui accompagne, stimule, met à la disposition de ceux et celles qui se forment, les connaissances dont nous disposons ou lui indiquons là où les trouver."

Présentation issu du dossier d'habilitation

En amont des formations qualifiantes, les responsables pédagogiques et la coordinatrice administrative font preuve d'une grande disponibilité pour assurer le rôle d'accompagnement et de conseil de la FRMJC, en tant OF pour :

- L'accueil, physique, téléphonique et par mail concernant toutes les informations générales
- Le suivi des inscriptions et sélections
- Les démarches et dossiers de financement (Région, Pôle Emploi, CPF, OPCO, employeur,..)
- Les recherches de structure d'accueil et modalités de stage

La dématérialisation et externalisation des services et les changements de procédures de financement font l'objet d'une veille constante et de formation (webinaires) afin de pouvoir guider les stagiaires et d'assurer les démarches et formalités qui incombent à l'OF durant et après la formation. Il est en de même pour les démarches auprès la DRAJES (ex DRJSCS), notamment suite à son changement statutaire tout récent. Les demandes d'habilitation ou de renouvellement en 2020/21 ont également constitué une charge importante de temps et de travail pour les responsables pédagogiques et la coordinatrice administrative.

## Le DEJEPS

Cette année, le DEJEPS a accueilli 16 stagiaires, sur 2 promotions : 6 sont en stage dans des structures d'accueil de notre réseau, 8 dans diverses associations bretonnes et 2 dans la Fonction Publique. Une nouvelle équipe pédagogique s'est constituée autour de Céline Malinge : Patrick Belloeil (Directeur de la MJC de Pen Ar Creah'c), Reynald Poupelard (Directeur de La Caravane MJC) et Anne Jiquel (Directrice de la MJC de Kerfeunteun).

Nous remercions aussi l'engagement de directeur.rices, de coordinateur.rices, et de personnes retraitées de notre réseau MJC pour leurs engagements et leur implication dans les Jurys de certifications du diplôme.

Un grand merci aussi aux MJC de Scaër et de Lamballe pour l'accueil du groupe de stagiaires dans les exercices de diagnostic et de projets collectifs.

L'année 2021/2022 sera l'année de réhabilitation de la formation auprès des services de la DRAJES.

Bilan résultats DEJEPS 2016 - 2020



## La VAE

La FRMJC accompagne des personnes en VAE. En 2020, nous n'avons pas été en mesure de prendre en charge des accompagnements. L'année 2021 nous permettra d'organiser une session collective d'accompagnement de 10 personnes au DESJEPS.

## Le DESJEPS

Le DESJEPS sur lequel nous continuons de travailler, est également porté en partenariat avec Familles Rurales, la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et l'UBAPAR. Notre dossier connaît aujourd'hui une cinquième demande de compléments, bien qu'il fasse aujourd'hui 138 pages et qu'il détaille chaque temps de formation. La technocratisation des dossiers d'habilitation nous éloigne des réalités de la direction d'un équipement et tend à nous imposer un modèle de formation opposé à celui que nous défendons et qui fait pourtant ses preuves (taux d'insertion à plus de 95%). Nous allons conjointement avec le CRAJEP prendre rendez-vous avec la DRAJES pour faire part de nos interrogations. C'est d'autant plus surprenant que la certification Qualiopi, garantissant l'aspect du cadre, a mis en avant la qualité du travail de formation.

## LEBPJEPS

Les CEMEA ont obtenu l'habilitation pour piloter avec nous un BPJEPS LTP/AC en deux années avec la possibilité d'accueillir des jeunes apprenti·es. La COVID en 2020/2021 a freiné l'inscription de jeunes dans ce parcours. Nous espérons le concrétiser en 2021.

## Les formations courtes

La FRMJC Bretagne conçoit pédagogiquement et coordonne 2 types de formations courtes :

- Les formations des bénévoles associatif·ves (ouvertes aux salarié·es)
- Les formations professionnelles courtes non-diplômantes (ouvertes aux bénévoles)
- Des formations collectives sous forme d'ACT
- Des formations internes

En 2020, vu le contexte sanitaire et les méthodes de pédagogie active mobilisées pour ces formations, une partie d'entre elles a dû être reportée. Néanmoins, certaines ont quand même eu lieu en présentiel quand cela était possible ou en visio-conférence quand le contenu pouvait être adapté :

- Ré-accueillir les publics de l'Accueil collectif de mineur en toute sécurité**  
(Pour répondre aux interrogations du réseau liées au contexte sanitaire)  
Dans un contexte sanitaire nouveau et générant de l'urgence, nous avons proposé au réseau un espace de prise de recul et de réflexion sur la manière dont il était possible de s'adapter à la situation. Nous avons sollicité les CEMEA Bretagne pour nous accompagner dans cette démarche. Un autre temps a été proposé au réseau en présence d'une pédo-psychiatre pour nous accompagner dans l'analyse de notre rapport à la crise sanitaire.
- Accueillir en dignité humaine et en Droits Culturels**  
Depuis quelques années, les MJC de Bretagne mènent un travail de réflexion sur la question des Droits Culturels. Cette formation a pour objectifs de permettre à chacun-e de pouvoir intégrer la question des Droits Culturels dans sa pratique et dans son projet associatif, de vulgariser la notion de Droits Culturels et l'intégrer dans le champ de l'éducation Populaire, pour sortir de la domination intellectuelle et des pratiques sociales aidant-aidé, pour accompagner les personnes vers des démarches collectives et d'outiller les participant-es.
- Mécanismes déclencheurs de l'engagement chez les jeunes / début 2021**  
Anne Morillon est sociologue et travaille sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement chez les jeunes. Son étude interroge les expériences d'engagement en Bretagne et depuis la Bretagne. Nous l'avons sollicitée pour proposer une formation au réseau dont les objectifs sont de comprendre les mécanismes d'engagements chez les jeunes et d'analyser comment ils se traduisent dans leur adhésion ou non aux projets proposés dans les MJC.
- Outils libres de droits et collaboratifs / début 2021**  
Glen et Sacha, bénévoles administrateurs au sein du réseau des MJC nous ont proposé un temps de formation en visio-conférence à des outils libres de droits en ligne, pour certains collaboratifs. Le panel des "Frama", répertoires d'outils libres, boîtes mails cryptées... Le libre permet des alternatives même s'il ne peut pas tout remplacer !
- Débat citoyen : langage et pouvoir / début 2021**  
Nous voulions à travers ce temps de formation que chacun-e puisse énoncer ses propres représentations sur les débats, définir ensemble ce qu'est un débat et son utilité, identifier les conditions de réussite d'un débat et analyser les dynamiques et les rapports de domination qui s'y jouent.
- Formation au dialogue social / Avril à septembre 2021**  
Dans le cadre du nouvel avenant de la convention collective et de la révision de l'accord d'entreprise de la FRMJC, il a été convenu d'organiser à l'attention des administrateur-rices, les directeur-rices et les salarié-es de la FRMJC, une formation au dialogue social, notamment dans le cadre du nouvel avenant 182 de la convention collective qui vient réinterroger la fonction employeur.
- Les ateliers de co-développement** (cf 1- « Le CSE ») permettant aux salarié-es de se questionner sur leur rapport au travail et de réduire la charge mentale

## Des missions d'études et conseils

Dans la droite ligne du service études qui avait fonctionné à la FR, nous avons répondu aux sollicitations de :

- la MPT du Moulin Vert à Quimper pour le travail d'accompagnement à la démarche participative du Conseil d'administration et de l'équipe
- la MJC Jacques Prévert dans l'accompagnement des reconventionnements EVS et animation globale - la MJC Jacques Prévert au Mans réécrit cette année les projets pour ces 2 EVS, situés dans au cœur de Ville et le quartier Nord-Est de la ville. La coordinatrice en charge de cette mission étant en arrêt maternité, la MJC nous a sollicité-es pour accompagner l'équipe avec un regard extérieur et écrire les deux projets. Dans ce cadre, nous sommes présent-es auprès de la CAF de la Sarthe.
- la rédefinition du projet Jeunesse de la MJC du plateau

*L'équipe d'animation du réseau - Patrick BELLOEIL, Johanna FLEITOUR, Juliette GOUGEON-MORIN, Corinne LE FUSTEC, Céline MALINGE, Corinne TESSIER & Solène ROUAS, Avec l'appui de Nicolas BELLEC, Sylvie BESNARD, Nolwenn MIGNARDOT*



# RAPPORT D'ORIENTATIONS POUR 2021

---

## Rapport d'orientations

L'année 2021 sera plus que jamais l'année de l'incertitude et de l'adaptation avec son lot de difficultés, mais aussi de réussites :

- Continuer à faire face à cette crise et puiser dans le collectif toute la force, l'énergie de la construction de réponses collectives pour gérer fermetures, ouvertures, confinement, déconfinement, reconfinement, télétravail, anxiété, décrypter les comportements sociaux
- Accompagner les MJC dans leurs réussites mais aussi dans leurs difficultés économiques avec les partenaires institutionnels, les collectivités pour faire face à un avenir incertain (une crise qui va s'arrêter quand) ?
- Continuer dans notre philosophie d'Éducation Populaire à multiplier les espaces collectifs à distance ou sur site pour réfléchir ensemble, comprendre et agir dans ce monde qui se transforme : le réseau avec tous ses chantiers, ses espaces de travail (réunions de cadres, groupes thématique sur la jeunesse, les Droits Culturels, l'accueil en dignité, la dimension sociale de nos projets associatifs, les outils pédagogiques, les pratiques artistiques et culturelles, les projets internationaux, l'accueil de volontaires internationaux et en service civique, .....) est une ressource qui doit permettre aux équipes bénévoles et professionnelles de se sentir portées dans un même projet. Cela signifie de stabiliser l'équipe salariée avec d'une part un soutien renforcé aux directions des MJC et aux MJC, et le renfort de l'équipe d'animation régionale répondant aux enjeux administratifs et financiers, à la communication, et au développement de notre fédération à la fois sur les aspects formation et sur un territoire plus grand.

### Plus concrètement :

- La révision de l'accord d'entreprise dans ses différentes dimensions et la perspective de réaffirmer la dimension collective de nos métiers dans le nouvel avenant 182 de la convention collective ECLAT est notre priorité pour cette année, mais aussi l'idée de se projeter vers la création d'un comité d'éthique administrateur-rices et directeur-rices des MJC et salarié-es des MJC sur la question des accords d'entreprise, des enjeux RH.....
- Continuer à mettre en œuvre des outils partagés via le site internet, en lien avec la mission d'accompagnement RH en fonction des questionnements, des besoins émergents.

Malgré toutes ces difficultés, qui ont généré moins de disponibilité, la FRMJC a tout de même continué à jouer son rôle d'animation de réseau, en incitant à davantage d'horizontalité dans l'implication des administrateur-rices et salarié-es.

- Continuer à développer le secteur outils pédagogiques en lien avec les MJC, mais aussi l'Éducation nationale, les collectivités
- Exploitation de l'étude sur les mécanismes déclencheurs de l'engagement des jeunes.
- Concernant les Droits Culturels, les cycles de formation à l'intention des administrateur-rices et salarié-es des MJC sont poursuivis.
- Finalisation de l'habilitation DESJEPS avec trois autres fédérations d'Éducation Populaire (Familles rurales, l'UBAPAR et la Fédération des centres sociaux et socio culturels).
- Renouvellement habilitation DEJEPS

Et enfin, parce que nous n'agissons pas seuls dans notre petit paradis de l'Ouest, nous sommes impliqué-es pleinement dans les différents chantiers de refondation initiés par notre Confédération des MJCF. L'affiliation a un sens. C'est un espace pour travailler, pour nous reconnaître, pour nous saisir collectivement d'enjeux de société.

Et bien sûr, l'année 2021 sera l'année de la concrétisation de l'accueil des MJC des Pays de la Loire et de la création d'une nouvelle fédération des deux régions Bretagne et Pays de la Loire avec refonte des statuts, mise en œuvre concrète de l'accueil, du travail en réseau aux différents niveaux. Une priorité, une urgence : le soutien aux MJC sans permanents de la Sarthe.

Un petit mot pour rappeler que concrètement, cela va se traduire par la mise en œuvre dans nos deux régions, de la 2<sup>ème</sup> saison de la web-série « Le Repère » initiée par la CMJCF et réalisée par Raphaël MEDARD qui sera très présent dans nos régions en 2021 et 2022.

Nos MJC affirment que l'Éducation Populaire et les Droits Culturels sont des ferments pour faire face à l'urgence de l'émergence de démocratie. Pour que la dignité de chacun-e passe avant les logiques de rentabilité et le formalisme administratif dans les rapports entre nous, humains et entre nous et la nature.

